

**République de Haute-Volta**

**Centre Voltaïque de la  
Recherche Scientifique**

**Institut National de la Statistique  
et de la Démographie**

## **Les migrations voltaïques**

### **Tome III. Mesure de la migration, 1969–1973**

**Sidiki Coulibaly, Joel Gregory, André Lavoie et Victor Piché**

### **Tome IV. Caractéristiques des migrants et des non-migrants**

**Sidiki Coulibaly, Louise Dallaire, Joel Gregory et Victor Piché**

IDRC-MR17

République de Haute-Volta

Centre Voltaïque de la  
Recherche Scientifique

Institut National de la Statistique  
et de la Démographie

Les migrations voltaïques

Tome III. Mesure de la migration, 1969-1973

Sidiki Coulibaly, Joel Gregory, André Lavoie et Victor Piché

Tome IV. Caractéristiques des migrants et des non-migrants

Sidiki Coulibaly, Louise Dallaire, Joel Gregory  
et Victor Piché

Titres des neuf tomes constituant l'étude complète sur  
Les migrations voltaïques

- I Importance et ambivalence de la migration voltaïque\*
- II Méthodologie
- III Mesure de la migration, 1969-1973
- IV Caractéristiques des migrants et des non-migrants
- V Motifs de la migration
- VI Opinions sur le phénomène migratoire
- VII Opinions sur le rôle du gouvernement en matière de migration
- VIII Appréciation collective du phénomène migratoire
- IX Présentation des zones d'enquête

\*(Le tome I a été publié sous forme de monographie (IDRC-147f).)

Pour tout renseignement sur l'ouvrage complet, s'adresser aux institutions suivantes :

Centre Voltaïque de la  
Recherche Scientifique  
Adresse postale :  
B.P. 7047  
Ouagadougou (Haute-Volta)

Institut National de la Statistique  
et de la Démographie  
Adresse postale :  
B.P. 374  
Ouagadougou (Haute-Volta)

## REMERCIEMENTS

L'Enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta est financée par le Gouvernement de la Haute-Volta et par le Centre de Recherches pour le Développement International (Ottawa, Canada).

Les co-directeurs de l'étude sont Georges Sanogoh, directeur de l'Institut national de la Statistique et de la Démographie, et Marcel Poussi, directeur du Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique. Le coordinateur du projet est Sidiki P. Coulibaly.

Le Gouvernement Voltaïque remercie le Centre de Recherches pour le Développement International d'avoir mis à sa disposition une partie des moyens financiers nécessaires à la réalisation de cette recherche. Il remercie aussi l'équipe du Département de Démographie de l'Université de Montréal, à Montréal, Canada, qui a analysé les données de l'enquête et spécialement les professeurs Joel Gregory et Victor Piché, qui ont été consultants pour le projet d'étude et qui ont dirigé l'équipe d'analyse. Il remercie également le Département de Démographie de l'Université de Montréal pour l'aide technique, scientifique et administrative donnée à l'équipe chargée de l'analyse.

TOME III

Mesure de la migration, 1969-1973

Sidiki Coulibaly, Joel Gregory, André Lavoie et Victor Piché

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>TABLES DES MATIERES</u> . . . . .	iii
<u>LISTE DES TABLEAUX</u> . . . . .	v
<u>AVANT-PROPOS</u> . . . . .	vii
<u>INTRODUCTION</u> . . . . .	1
<u>CHAPITRE I : PRESENTATION ET CRITIQUE DES DONNEES</u> . . . . .	3
I - QUESTIONNAIRE . . . . .	3
II - NAISSANCES ET DECES: EFFET EVENTUEL SUR LA MESURE DE LA MIGRATION . . . . .	5
III - AGE . . . . .	6
IV - DATE DE DEPLACEMENT . . . . .	6
<u>CHAPITRE II : ANALYSE DES COURANTS MIGRATOIRES</u> . . . . .	9
I - MATRICE DES MIGRATIONS, TOUS AGES ET LES DEUX SEXES REUNIS . . . . .	9
A. <u>L'étranger</u> . . . . .	11
B. <u>La zone rurale</u> . . . . .	13
C. <u>La zone urbaine</u> . . . . .	15
II - SOLDES MIGRATOIRES . . . . .	16
III - AGE ET SEXE . . . . .	19
IV - MATRICES MIGRATOIRES PAR AGES ET SEXES . . . . .	24

	<u>Page</u>
<u>CHAPITRE III: ANALYSE DES TAUX DE MIGRATION</u> . . . . .	33
I - TAUX POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION . . . . .	33
II - DIFFERENCES SELON LE SEXE . . . . .	38
III - DIFFERENCES SELON L'AGE . . . . .	38
 <u>CONCLUSIONS</u> . . . . .	 42
 <u>ANNEXE 1 : MATRICES DE FLUX MIGRATOIRES</u> . . . . .	 46
I - CODES NON-VALIDES . . . . .	48
II - AJUSTEMENT POUR LES RESIDENTS ABSENTS . . . . .	49
III - AJUSTEMENT POUR LES EMIGRES . . . . .	51
 <u>ANNEXE 2 : TAUX DE MIGRATION</u> . . . . .	 52
I - CHOIX DU DENOMINATEUR . . . . .	52
II - CALCUL DU DENOMINATEUR . . . . .	53
III - TAUX . . . . .	54
IV - EFFETS DE LA MORTALITE SUR LES TAUX . . . . .	57

## AVANT-PROPOS

Ce tome est le troisième d'une série de neuf qui présentent les résultats de l'Enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta. Les travaux sur le terrain se sont déroulés en deux étapes: la première en 1974 concernait les zones urbaines (sauf Ouagadougou); la deuxième en 1975 portait sur les zones rurales (plus Ouagadougou). L'enquête a été réalisée par le Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique (C.V.R.S.) et l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (I.N.S.D.). Le financement a été assuré par le Gouvernement voltaïque et le Centre de Recherches pour le Développement International (C.R.D.I.) du Canada.

Le rapport dans son ensemble revêt un caractère essentiellement descriptif. Les informations sont présentées et analysées de façon à maximiser la disponibilité de la "matière première" sur les migrations voltaïques. De plus, il y a peu d'effort fait dans ce présent rapport pour comparer les résultats de l'Enquête nationale avec ceux des autres études sur les migrations en Haute-Volta; il n'y a pas non plus d'effort pour développer ou vérifier un cadre théorique quelconque.

Dans une recherche aussi importante que l'Enquête nationale sur les mouvements migratoires, il existe beaucoup d'informations qui ne peuvent pas être exploitées à l'intérieur du cadre de ce rapport, que ce soit dans le tome "vue d'ensemble" ou dans les tomes particuliers. A partir de ces données publiées, cependant, d'autres analyses peuvent se faire selon les intérêts de chacun; de plus, la banque originale des données invite encore une longue exploitation.

Ce tome, comme l'ensemble du rapport, est destiné surtout aux usagers des divers services voltaïques.

## INTRODUCTION

Plusieurs études tentent d'estimer en termes quantitatifs les migrations voltaïques. Les premières statistiques compilées sont celles de l'Enquête Démographique de 1960-61, sous la direction de R. Clairin, et portent sur les Voltaïques qui étaient présents en Haute-Volta au moment de l'enquête, mais qui avaient effectué un séjour à l'étranger.<sup>1</sup> Le recensement de Ouagadougou en 1961-62<sup>2</sup> fournit certaines données intéressantes sur les mouvements ruraux-urbains. Plus récemment, l'O.R.S.T.O.M.<sup>3</sup> a fait une enquête sur les migrations, mais cette enquête porte seulement sur le pays mossi. Ce qui distingue le plus l'Enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta (1974-1975) des enquêtes précédentes est le fait de traiter aussi bien les migrations internes qu'internationales et sa représentativité au niveau national.

Ce tome se compose de deux parties nettement distinctes: alors que les trois chapitres ont une préoccupation essentiellement analytique, les annexes sont consacrées à la présentation de la méthodologie. Le chapitre I traite du type de données que nous avons obtenues, et se penchera plus précisément sur les implications du type de collecte utilisée. Les chapitres II et III analyseront respectivement les flux et les taux de migration, autant pour l'ensemble de la population que selon

---

<sup>1</sup>Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta 1960-1961, Les émigrations, Service de la Statistique et de la Mécanographie de la Haute-Volta, Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères de France et I.N.S.E.E., 1970.

<sup>2</sup>Recensement démographique de Ouagadougou: 1961-62, Service de la Statistique Générale de la Haute-Volta, Ministère de la Coopération de la République Française et I.N.S.E.E., 1964.

<sup>3</sup>Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi, République de Haute-Volta, Ministère du Travail et de la Fonction Publique; et République Française, Ministère de la Coopération, O.R.S.T.O.M., Ouagadougou, 1975.

l'âge et le sexe. Pour les lecteurs qui se préoccupent des questions méthodologiques, nous recommandons une étude des annexes où sont présentés les ajustements effectués pour aboutir aux matrices des flux migratoires (annexe 1) et les choix nécessaires pour le calcul d'une formule pour les taux de migration (annexe 2). De plus, certaines hypothèses y sont faites (dans la deuxième annexe) pour tenter de cerner les effets de la mortalité sur des taux obtenus à partir des données d'une enquête rétrospective.

Il faut souligner, dès le début, que nous limitons notre analyse dans ce tome aux migrations qui ont eu lieu entre 1969 et 1973. Cette période nous permet d'avoir une période suffisamment vaste, soit cinq ans, sans offrir trop d'erreurs causées par l'oubli et par la mortalité des migrants.

CHAPITRE I  
PRESENTATION ET CRITIQUE DES DONNEES

I - QUESTIONNAIRE

Nous analysons dans ce tome certains des résultats de deux questionnaires. Un premier, appelé FCl, s'adresse au chef de ménage; tous les membres du ménage sont recensés et classés en quatre catégories: les résidents présents, les résidents absents, les passagers et les émigrés. Les résidents présents sont tous ceux qui habitent la concession depuis trois mois ou plus (au moment de l'enquête) ou encore qui, tout en y habitant depuis moins de trois mois, y sont des résidents habituels. Les résidents absents sont ceux qui ont quitté la concession depuis moins de trois mois mais qui sont toujours des résidents habituels. Les passagers sont présents dans la concession depuis moins de trois mois. Finalement, les émigrés sont ceux qui ont quitté la concession depuis trois mois ou plus ou encore depuis moins de trois mois mais qui n'en sont plus résidents habituels. Seuls sont retenus les émigrés partis depuis le début de 1969.

Un deuxième questionnaire, le RP2, s'adresse à chaque résident présent âgé de cinq ans et plus. On devait y inscrire toutes les migrations que ces individus avaient connues durant leur vie. Par migration, nous entendons tout déplacement dont la durée de résidence minimale est de trois mois et impliquant un changement de sous-préfecture ou un mouvement international.

Pour chaque résident présent âgé de cinq ans et plus, nous avons les informations suivantes: l'âge au moment de l'enquête, les lieux de séjour, la durée de chaque séjour et l'âge au moment de chaque déplacement (i.e. l'âge à l'arrivée). Tous ces renseignements nous sont inconnus pour les passagers, les résidents absents et les émigrés. Pour ces individus, nous devons recourir à des renseignements plus limités et provenant des chefs de concession. Nous faisons l'hypothèse que ces informations

données par des tierces personnes sont de moins bonne qualité.

Pour les résidents absents, nous disposons de l'âge de la personne au moment de l'enquête et du lieu de résidence "de jure" (i.e. du lieu duquel ils sont absents) et de la durée de résidence à ce lieu. Comme la période que nous étudions dans ce tome est du début 1969 à la fin de 1973, même si nous ne connaissons pas toutes les migrations effectuées par les résidents absents, nous sommes quand même en mesure d'établir si ceux-ci ont migré durant cette période par leur durée de résidence et nous ferons, au prochain chapitre, des estimations sur cette base.

Pour ce qui est des émigrés, seule une partie de ceux-ci nous intéresse, soit ceux partis pour l'étranger. En effet, tout émigré parti pour une destination à l'intérieur de la Haute-Volta est représenté dans notre échantillon par un résident présent (arrivé depuis trois mois ou plus d'un autre endroit en Haute-Volta). Ceux qui sont partis pour l'étranger, cependant, ne peuvent pas être représentés, et nous devons donc tenir compte des émigrés internationaux qui sont partis entre 1969 et 1973. Nous connaissons leur date de départ, le lieu qu'ils ont quitté et celui pour lequel ils sont partis. Nous ne possédons cependant aucun indice sur les autres migrations qu'ils ont pu connaître entre 1969 et le moment de leur départ pour l'étranger.

Les migrations entre 1969 et 1973 sont donc établies à partir de ces informations sur les résidents présents, les résidents absents<sup>1</sup> et les émigrés partis pour l'étranger.

---

<sup>1</sup>Théoriquement, les informations au sujet des résidents absents et des passagers devaient être concurrentes en ce sens qu'à tout passager provenant de Haute-Volta devait correspondre un résident absent ailleurs en Haute-Volta. Or tel n'est pas le cas puisque nous trouvons 188 981 résidents absents partis pour une destination voltaïque contre seulement 102 455 passagers de provenance tant voltaïque qu'étrangère. Nous croyons que nous sommes ici en face d'une sous-estimation de passagers plutôt que d'une surestimation des résidents absents et nous avons préféré travailler avec les données sur ces derniers.

## II - NAISSANCES ET DECES: EFFET EVENTUEL SUR LA MESURE DE LA MIGRATION

En choisissant au point de départ de n'interroger que les seuls individus âgés de 5 ans et plus au moment de l'enquête, nous obtenons ainsi des individus qui sont tous soumis au risque de migrer durant toute la période<sup>1</sup>. Ceci nous permet donc de ne pas avoir à nous soucier des naissances qui ajoutent de nouveaux individus sans avoir couru le risque de migrer durant toute la période. Il faut se rappeler, cependant, que tous les résultats ne portent que sur les migrations de ceux qui ont 5 ans et plus.

Le décès de certains des migrants qui se sont déplacés entre 1969 et 1973 fausse aussi nos résultats. Mais il est difficile pour la Haute-Volta, comme pour de nombreux pays africains, d'avoir une idée très précise de la mortalité. La tradition statistique du pays est récente: peu de données d'état civil, une enquête démographique nationale (1960) et un recensement en 1975 dont l'analyse n'est pas encore terminée. Quant aux "tables-types" de mortalité, leurs résultats ne sont qu'une estimation et leur applicabilité aux pays africains n'est pas sans problème à cause d'une structure de mortalité qui est probablement différente de celle des sociétés qui ont fourni les données pour la confection de ces tables. Même si nous disposions d'une estimation valable de la mortalité, les résultats seraient faussés du fait que la période 1969-1973 fut témoin d'une sévère sécheresse. Plus difficile encore serait d'estimer s'il y a et dans quelle mesure il y aurait une mobilité plus forte ou plus faible des décédés par rapport à celle des survivants. Pour toutes ces raisons, il est préférable de se contenter de la migration des survivants. Cependant, lorsque nous établirons les taux de migration, nous pourrons tester certaines hypothèses sur les effets de la mortalité sur les indices.

---

<sup>1</sup>En fait, ceci n'est pas tout à fait exact. L'enquête a eu lieu de février à juin 1975 pour Ouagadougou et la zone rurale et de avril à juillet 1974 pour les autres villes. Ainsi certains des plus jeunes (5 ou 6 ans) ne peuvent pas avoir migré en 1969, surtout pour ceux enquêtés en 1975. Ce biais ne peut cependant affecter qu'une population qui migre peu et ne porte que sur une courte période soit 1969.

### III- AGE

Pour les migrations, comme pour tout autre phénomène démographique, l'âge est une des variables fondamentales. Cependant, plutôt que de travailler avec l'âge au moment du déplacement, nous croyons qu'il est préférable d'utiliser les générations. Nous comparons des déplacements selon l'âge atteint par l'individu à un moment donné, le plus simple étant l'âge au moment de l'enquête.

Ceci nous pose cependant certains problèmes, l'enquête ayant eu lieu sur deux années différentes. Ceci implique que nous grouperons des migrations qui n'ont pas tout à fait eu lieu pendant les mêmes intervalles d'âges<sup>1</sup>. Cependant, puisque nous utiliserons de grands groupes d'âges, cette erreur ne devrait pas être très importante. En utilisant l'âge au moment de l'enquête, nous devons supposer une date unique et fictive à l'enquête<sup>2</sup>.

### IV - DATE DE DEPLACEMENT

La référence à des dates précises a toujours posé d'énormes problèmes en démographie et d'autant plus dans les sociétés où peu d'événements démographiques sont enregistrés au moment où ils ont lieu. Pour notre enquête, nous n'avons pas demandé directement l'année de la migration.

---

<sup>1</sup>Deux individus ayant 15 ans au moment de l'enquête devront avoir connu des migrations entre 10 et 15 ans pour celui enquêté en 1974 et entre 9 et 14 ans pour celui enquêté en 1975.

<sup>2</sup>Cette solution nous apparaît nettement préférable aux deux autres: soit de trouver l'âge de chacun au début de 1974 (rajeunir d'un an les enquêtés de 1975) ou encore d'étudier deux périodes différentes, i.e. 1969-73 et 1970-74. La première de celles-ci implique un biais important dû à l'attraction des chiffres ronds (i.e. ceux terminant par 0 ou 5). Ainsi, ceux attirés par "30" feraient partie de 30-44 ans s'ils étaient enquêtés en 1974 et des 15-29 ans s'ils étaient enquêtés en 1975. L'autre solution comporte des inconvénients plus graves car alors seules les années 1970-73 (quatre années) permettent des compilations à l'échelle nationale; il faudrait également faire une exception pour Ouagadougou, seule ville enquêtée en 1975. En plus, les données pour 1974 seraient incomplètes puisque nous n'avons pas les migrations des enquêtés de 1974 qui pouvaient impliquer la zone rurale.

Nous devons la reconstituer à partir des données suivantes: la date de l'enquête, l'âge au moment de l'enquête et l'âge au moment du déplacement. Il suffit alors de soustraire de la date d'enquête la différence entre ces deux âges.

Or cette formule entraîne un certain biais dont il est important de saisir la portée. Pour cela, imaginons le cas d'un individu âgé de 20 ans au moment de l'enquête, soit en 1975, et qui aurait connu une migration alors qu'il avait 14 ans. Par notre formule, nous obtenons alors 1969 comme date de déplacement alors qu'il peut avoir eu lieu à trois années différentes:

- 1968: si l'individu venait tout juste d'atteindre son quatorzième anniversaire et qu'à l'enquête il approchait de son vingt-et-unième;
- 1970: si le déplacement a eu lieu à la fin de sa quatorzième année d'âge et que l'individu venait tout juste d'avoir vingt ans au moment de l'enquête;
- 1969: si sa quatorzième et sa vingtième années d'âge étaient également avancées.

Ce biais est peu important dans la mesure où d'une part cette troisième date obtenue est plus probable et d'autre part les erreurs ont tendance à s'éliminer entre elles, i.e. 1969 prend autant de migrations à 1968 et à 1970 qu'elle n'en perd à leur profit.

Un biais causé par cette situation consiste à éliminer une partie de la variation annuelle des migrations. Ainsi, si 1972 a connu plus de migrations que 1971 et 1973, elle perd de cette façon plus de migrations au profit de ces deux années qu'elle ne leur en enlève. Comme nous n'avons pas l'intention d'étudier la variation annuelle des migrations, ce problème est en très grand partie éliminé<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>Cependant, le biais persiste, quoique dans une faible mesure, pour les échanges entre les années limites soit entre 1968 et 1969 et entre 1973 et 1974, alors que notre période, 1969-73, risque d'attirer ou de perdre trop de migrations.

Un autre biais vient du fait que l'enquête n'a pas eu lieu au milieu des années 1974 et 1975 mais plutôt au début de ces années: soit d'avril à juillet 1974 et de février à juin 1975. Ainsi, dans le cas précis de notre exemple, plus de migrations attribuées à 1969 ont eu lieu en 1968 qu'en 1970. Nous pouvons donc affirmer que dans l'ensemble, nous produisons un léger rajeunissement des migrations.

Ce problème de rajeunissement se présente avec encore plus d'acuité si nous regardons les cas où l'âge au moment du déplacement est identique à l'âge au moment de l'enquête. Dans tous ces cas, notre formule nous donne invariablement l'année de l'enquête comme année du déplacement. Comme encore une fois l'enquête a eu lieu durant les premiers mois de 1974 et de 1975, certaines migrations accordées à 1974 ou 1975 sont en réalité des migrations de l'année précédente. Dans ces cas précis, l'année d'enquête prend des migrations à l'année précédente mais ne peut en perdre à l'année suivante. De plus, comme les années d'enquêtes sont des années incomplètes (i.e. on ne peut pas avoir enregistré de migrations pour le reste de l'année), les années précédentes ne peuvent leur prendre qu'une quantité de migrations plus faible que celle qu'elles ont perdue. Donc en plus d'un rajeunissement, la méthode implique que notre dernière année, 1973, a perdu plus de migrations au profit de 1974 qu'elle n'en a pris à cette dernière.

Ainsi, la période que nous étudions est un peu plus ancienne que ne le laisse voir son qualificatif de 1969-73. Mais, même si elle empiète un peu sur 1968 et 1974 et que ces années empiètent sur elle, les résultats demeurent quand même très représentatifs de la période.

CHAPITRE II  
ANALYSE DES COURANTS MIGRATOIRES<sup>1</sup>

Avant d'entreprendre l'analyse des flux<sup>2</sup>, il convient de rappeler deux points. Tout d'abord, nous travaillons avec une matrice<sup>3</sup> de migrations et non de migrants: un même individu peut donc être présent plusieurs fois dans la matrice. Ensuite, nous avons les déplacements effectués entre 1969 et 1973 par la population survivante âgée de cinq ans et plus qui résidait en Haute-Volta au moment de l'enquête en plus de ceux qui ont quitté la Haute-Volta pour un pays étranger durant cette période et qui ne sont pas revenus avant l'enquête. De plus, nous devons avoir à l'esprit que les matrices comportent certaines omissions, soit, outre celle des décédés, celle des concessions complètes parties pour l'étranger et aussi celle de certains étrangers venus en Haute-Volta et partis par la suite: pour ces gens, il n'y avait personne au moment de l'enquête pour témoigner de leur venue ou de leur départ.

I - MATRICE DES MIGRATIONS, TOUS AGES ET LES DEUX SEXES REUNIS

Sur les quelques 700 000 déplacements enregistrés (voir Tableau II-1), l'étranger fournit 47% des destinations contre 23% des origines; la zone rurale donne 41% des destinations mais 68% des origines alors que la zone urbaine représente 12% des destinations et 9% des origines.

De toute évidence, la première remarque concerne l'importance de l'étranger et le déséquilibre entre la proportion des destinations

---

<sup>1</sup>Pour plus de détails sur comment nous avons mesuré ces courants migratoires, voir l'annexe 1.

<sup>2</sup>Un flux est un courant migratoire précis entre une origine et une destination précise. Il y a pour chaque paire d'origine et de destination deux flux, un dans chaque direction.

<sup>3</sup>Une matrice est un tableau où les origines et les destinations des mouvements migratoires sont présentées sous forme de tableau croisé.

Tableau II-1

Matrice des flux migratoire 1969-1973:  
population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête

Destination Origines	ZONE URBAINE					ZONE RURALE			ETRANGER				ENSEMBLE
		Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes		Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'ouest		Côte d'Ivoire	Ghana	Autre étranger	
<b>ZONE URBAINE</b>	21,396					28,175			11,269				60,840
		6,838	5,428	4,341	4,789		14,666	11,887		7,940	240*	3,089	
Ouagadougou	7,027	--	2,798	2,345	1,884	17,202	10,389	6,131	3,474	2,704	102*	668	27,703
Bobo- Dioulasso	4,956	2,553	--	705	1,698	3,672	513*	2,860	3,539	1,945	15*	1,579	12,167
Autres vil- les Mossi	5,462	2,774	1,168	784	736	5,069	2,602	2,075	2,991	2,578	82*	331	13,522
Autres villes	3,951	1,511	1,462	507	471	2,232	1,162	821	1,265	713	41*	511	7,448
<b>ZONE RURALE</b>	46,167					115,759			324,753				486,679
		27,767	9,495	5,144	3,761		35,871	66,261		290,716	27,484	6,553	
Zone rurale Mossi	27,524	20,841	2,590	2,825	1,268	63,157	24,516	29,958	217,576	204,845	10,229	2,502*	308,257
Zone rurale de l'Ouest	14,218	4,689	6,342	1,260	1,927	38,122	2,919	35,147	94,178	77,761	15,163	1,254	146,518
<b>ETRANGER</b>	15,495					149,840							165,335
		5,669	6,290	1,918	1,618		85,658	56,103					
Côte d'Ivoire	8,069	3,699	2,610	1,139	621	113,715	71,127	39,014					121,784
Ghana	1,215	702	171*	253	89*	34,540	14,449	16,334					35,755
Autre étranger	6,211	1,268	3,509	526	908	1,585	82*	755*					7,796
<b>ENSEMBLE</b>	83,058					293,774			336,022				712,854
		40,274	21,213	11,403	10,168		136,195	134,251		298,656	27,724	9,642	

\*Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations.

Cette matrice est basée sur 1,3964 observations non-pondérées.

et des origines qu'elle représente. La zone rurale fournit également des pourcentages importants, ce qui est normal étant donné l'importance de la population rurale voltaïque, mais la plus petite proportion des destinations par rapport aux origines témoigne d'un important exode. Pour la zone urbaine, les faibles pourcentages devraient nous apparaître plus importants lors de l'examen des taux (au prochain chapitre) alors que nous tiendrons compte de l'effectif de la population de ces onze villes voltaïques, qui représente à peine 7% de toute la population.

Trois des courants de la matrice se détachent par leur importance en nombres absolus: les 324 753 déplacements de la zone rurale vers l'étranger, et plus précisément les déplacements de la zone rurale mossi et celle de l'ouest vers la Côte d'Ivoire, les quelques 149 840 déplacements de l'étranger vers la zone rurale (le plus souvent des migrations de retour) et aussi les 115 759 migrations internes à la zone rurale.

Sur les 700 000 migrations de la matrice générale, 500 000 ont soit une origine ou soit une destination étrangère: les migrations internes de la Haute-Volta représentent donc moins de 30% de tous les mouvements migratoires de la période.

#### A. L'étranger

L'étranger a donc l'importance qu'on lui a toujours attribuée pour les migrations voltaïques. Plus encore, la Côte d'Ivoire, à elle seule, représente 89% des destinations étrangères (41% de toutes les destinations), soit 10 fois plus que le Ghana et 30 fois plus que l'ensemble des autres pays étrangers. Le Ghana est donc, pour la période 1969-1973, très loin d'avoir l'importance qu'on lui accordait au début de l'ère coloniale<sup>1</sup>. Les autres pays étrangers, destination pour moins de 10 000 déplacements (vers le Mali surtout), représentent la destination la moins importante de la matrice.

---

<sup>1</sup> Joel Gregory, Underdevelopment, Dependency and Migration (Ithaca, New York: thèse de doctorat, Cornell University, 1974), pp. 126 à 133.

Ces départs vers l'étranger proviennent presque exclusivement de la zone rurale (97%) et surtout de la zone rurale mossi (près de 65%). Pour la Côte d'Ivoire, la proportion fournie par la zone rurale mossi est un peu plus importante (69%). Pour le Ghana, la proportion fournie par la zone rurale ouest se situe à près de 55%. Pour ce qui est des autres pays étrangers, si les destinations sont moins nombreuses, elles ont cependant une origine plus urbaine puisque la zone rurale ne fournit que 68% des départs, la zone rurale mossi en fournissant deux fois plus que celle de l'ouest.

On peut noter, pour exprimer à nouveau cette importance des départs vers l'étranger, que plus de 200 000 déplacements ont eu lieu entre la zone rurale mossi et la Côte d'Ivoire. Ces migrations sont presque deux fois plus nombreuses que tous les mouvements migratoires à l'intérieur de la zone rurale (115 000).

Comme origine, même si l'étranger occupe une place importante, celle-ci est sûrement due aux migrations de retour. L'étranger est une origine plus importante que la zone urbaine mais l'est trois fois moins que la zone rurale. Ici encore, la Côte d'Ivoire est plus importante comme origine parmi les pays étrangers mais cette prépondérance est beaucoup moins grande: moins de quatre fois celle du Ghana et 15 fois celle des autres pays étrangers.

La zone rurale reçoit 91% de ces déplacements, donc une proportion moindre qu'elle en avait donnée (97%). La zone rurale mossi avait fourni 65% des départs vers l'étranger alors qu'elle ne reçoit que 52% des arrivés; la zone rurale ouest, quant à elle, reçoit une plus grande part des arrivées (34%) qu'elle n'avait fourni de départs (28%), même si en nombres absolus, elle connaît moins d'arrivées que de départs.

Pour les arrivées de la Côte d'Ivoire, un peu plus de 58% sont des migrations vers la zone rurale mossi et 32% vers la zone rurale ouest, de sorte que la zone rurale en entier en reçoit un peu plus de 93%, n'en laissant que peu (7%) à la zone urbaine. Les arrivées du Ghana

se font encore plus vers la zone rurale (un peu moins de 97%) et se distribuent à peu près également entre les zones rurales mossi et ouest. Les arrivées à partir des autres pays sont encore une fois différentes en ce sens que la zone urbaine en accapare 80% (45% pour la seule ville de Bobo-Dioulasso).

#### B. La zone rurale

La zone rurale est de loin, dans notre matrice, l'origine la plus importante, la zone rurale mossi en fournissant deux fois plus que la zone rurale ouest. De ces migrations à partir de la zone rurale, l'étranger en accapare près de 67%. Les migrations internes à la zone rurale, soit plus de 115 000 durant la période, constituent le troisième plus important flux migratoire de la matrice. Elles ne représentent cependant qu'un peu moins de 24% des migrations à partir de la zone rurale.

Les migrations internes à la zone rurale méritent d'être observées de plus près. En fait, presque deux fois plus de ces déplacements ont lieu vers la zone rurale ouest que vers la zone rurale mossi alors que presque deux fois plus ont lieu à partir de la zone mossi que de la zone ouest. Les déplacements de la zone rurale mossi vers la zone ouest sont connus et nous observons dix fois plus de migrations de la zone mossi vers la zone ouest (30 000) qu'en sens inverse. Les migrations à l'intérieur de la zone rurale ouest sont un peu plus nombreux que ceux à l'intérieur de la zone mossi mais la différence est quand même assez faible.

Ces migrations internes à la zone rurale ne sont que 2,5 fois plus nombreuses que les migrations de la zone rurale vers la zone urbaine (7% de toutes les migrations et 10% des migrations à partir de la zone rurale). Pour ces migrations vers la zone urbaine, plus de la moitié (60%) se font vers la capitale, Ouagadougou, qui en attire trois fois plus que Bobo-Dioulasso. Les autres villes n'en attirent que peu puisque, réunies, ces neuf villes en attirent moins que Bobo-Dioulasso. C'est surtout la zone rurale mossi qui fournit ces migrants (à 60%) alors que le seul flux de la zone rurale mossi vers Ouagadougou représente

45% de toutes migrations rurales-urbaines et 75% de celles de la zone rurale mossi vers la zone urbaine.

Pour ce qui est de la zone rurale ouest, elle ne fournit que 30% des migrations rurales vers les villes et ces déplacements sont distribués entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, cette dernière ville ayant un léger avantage ce qui est normal puisque située en plein coeur de la zone rurale ouest. Cependant, ces déplacements de la zone rurale ouest vers Bobo-Dioulasso ne sont nullement comparables à ceux de la zone rurale mossi vers Ouagadougou.

Pour ce qui est des origines des migrations vers la zone rurale, nous avons vu que le flux le plus important de notre matrice avec 21% de toutes les migrations. Ces origines étrangères sont de 30% plus nombreuses que les origines rurales. Cette fois, la zone urbaine représente près de 10% des origines des déplacements vers la zone rurale: il est possible qu'il s'agisse ici en partie de migrations de retour.

De tous ces déplacements de l'étranger ou de la zone urbaine vers la zone rurale, une constatation importante se dégage: les régions qui ont reçu beaucoup d'émigrants de la zone rurale sont également celles qui fournissent les immigrants de cette zone. Ainsi, par exemple, la ville qui a connu le plus de départs vers la zone rurale, i.e. Ouagadougou, est celle qui a reçu le plus de migrants venant de cette même zone. De plus, dans tous les cas sauf pour le Ghana, les déplacements vers la zone rurale sont moins nombreux que ceux en provenance de celle-ci. La conclusion qui se dégage est qu'il s'agit probablement de migrations de retour. Ceci est tout aussi vrai pour la zone rurale mossi que pour la zone rurale ouest sauf que pour cette dernière comme nous le verrons bientôt, le solde migratoire est positif avec Ouagadougou et les autres villes mossi aussi bien qu'avec le Ghana.

Il est à noter aussi que pour les déplacements de la zone urbaine vers la zone rurale, c'est Ouagadougou qui en connaît le plus, suivie des autres villes mossi puis des autres villes. La ville de Bobo-Dioulasso, quant à elle, en connaît très peu.

Tableau II-2

## Soldes migratoires 1969-1973: Haute-Volta et ses régions

Solde de avec	ZONE URBAINE	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes mossi	Autres villes	ZONE RURALE	Zone rurale mossi	Zone rurale de l'ouest	HAUTE- VOLTA
ZONE URBAINE	-	-189	472	-1 121	838	-17 992	-12 858	-2 331	
Ouagadougou	189	-	245	-492	373	-10 565	-10 452	1 442	
Bobo-Dioulasso	472	-245	-	-463	236	-5 823	-2 077	-3 482	
Autres villes mossi	1 121	429	463	-	229	-75	-223	815	
Autres villes	-838	-373	-236	-229	-	-1 529	-106	-1 106	
ZONE RURALE	17 992	10 565	5 823	75	1 529	-	-27 286	28 139	
Zone rurale mossi	12 858	10 452	2 077*	223	106	27 286	-	27 039	
Zone rurale de l'ouest	2 331	-1 442	3 482	- 815	1 106	-28 139	-27 039	-	
ETRANGER	4 226	2 195	2 751	-1 073	353	-174 913	-131 918	-38 075	-170 687
Côte d'Ivoire	129	995	665	-1 439	-92	-177 001	-133 718	-38 747	-176 872
Ghana	975*	600	156	171	48*	7 056	4 220	1 171	8 031
Autre	3 122	600	1 930	195	397	-4 968	-2 420*	-499*	-1 846
$\Sigma$	22 218	12 571	9 046	-2 119	2 720	-192 905	-172 062	-12 267	-170 687

\* Pour ces soldes, les entrées ou les sorties ne sont pas significatives

\* Pour ces soldes, les entrées et les sorties ne sont pas significatives

1. Le solde migratoire négatif de la Haute-Volta avec l'étranger (-170 000) s'explique par la seule balance négative avec la Côte d'Ivoire (-177 000).
2. Le solde migratoire de la zone rurale est encore plus négatif avec une émigration nette de près de 200 000 en cinq ans. Son solde migratoire avec l'étranger est 10 fois plus élevé qu'avec la zone urbaine.
3. La zone rurale a un solde négatif avec chaque subdivision sauf avec le Ghana pour lequel il est très légèrement positif.
4. Ce très important solde négatif est principalement accumulé par la zone rurale mossi (plus de 130 000). Le seul solde entre la zone rurale mossi et la Côte d'Ivoire représente une perte de près de 135 000 sorties.
5. Pour les cinq années, la zone rurale ouest obtient un solde positif de 27 000 dans ses échanges avec la zone rurale mossi. Le faible solde négatif de la zone rurale ouest avec l'étranger peut être dû au fait que certains migrants partent de la zone rurale mossi pour l'étranger et reviennent se fixer en zone rurale ouest.
6. La zone urbaine a un solde positif avec tous les pays (à cause des migrations de retour?) mais presque nul avec la Côte d'Ivoire.
7. Les soldes migratoires entre les villes sont peu importants.
8. Les autres villes mossi ont un solde migratoire négatif avec toutes les régions sauf la zone rurale mossi, le Ghana et les autres pays étrangers.
9. Les autres villes ont un solde positif avec toutes les régions mais presque nul avec la Côte d'Ivoire.
10. Seules les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont réussi à avoir un solde positif le moins significatif avec la Côte d'Ivoire.
11. Bobo-Dioulasso a un solde positif avec toutes les régions sauf avec les autres villes.

Tableau II-2  
Soldes migratoires 1969-1973: Haute-Volta et ses régions

Solde de avec	ZONE URBAINE	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes mossi	Autres villes	ZONE RURALE	Zone rurale mossi	Zone rurale de l'ouest	HAUTE- VOLTA
ZONE URBAINE	-	-189	472	-1 121	838	-17 992	-12 858	-2 331	
Ouagadougou	189	-	245	-492	373	-10 565	-10 452	1 442	
Bobo-Dioulasso	472	-245	-	-463	236	-5 823	-2 077	-3 482	
Autres villes mossi	1 121	429	463	-	229	-75	-223	815	
Autres villes	-838	-373	-236	-229	-	-1 529	-106	-1 106	
ZONE RURALE	17 992	10 565	5 823	75	1 529	-	-27 286	28 139	
Zone rurale mossi	12 858	10 452	2 077*	223	106	27 286	-	27 039	
Zone rurale de l'ouest	2 331	-1 442	3 482	- 815	1 106	-28 139	-27 039	-	
ETRANGER	4 226	2 195	2 751	-1 073	353	-174 913	-131 918	-38 075	-170 687
Côte d'Ivoire	129	995	665	-1 439	-92	-177 001	-133 718	-38 747	-176 872
Ghana	975*	600	156	171	48*	7 056	4 220	1 171	8 031
Autre	3 122	600	1 930	195	397	-4 968	-2 420*	-499*	-1 846
$\Sigma$	22 218	12 571	9 046	-2 119	2 720	-192 905	-172 062	-12 267	-170 687

\* Pour ces soldes, les entrées ou les sorties ne sont pas significatives  
\* Pour ces soldes, les entrées et les sorties ne sont pas significatives

1. Le solde migratoire négatif de la Haute-Volta avec l'étranger (-170 000) s'explique par la seule balance négative avec la Côte d'Ivoire (-177 000).
2. Le solde migratoire de la zone rurale est encore plus négatif avec une émigration nette de près de 200 000 en cinq ans. Son solde migratoire avec l'étranger est 10 fois plus élevé qu'avec la zone urbaine.
3. La zone rurale a un solde négatif avec chaque subdivision sauf avec le Ghana pour lequel il est très légèrement positif.
4. Ce très important solde négatif est principalement accumulé par la zone rurale mossi (plus de 130 000). Le seul solde entre la zone rurale mossi et la Côte d'Ivoire représente une perte de près de 135 000 sorties.
5. Pour les cinq années, la zone rurale ouest obtient un solde positif de 27 000 dans ses échanges avec la zone rurale mossi. Le faible solde négatif de la zone rurale ouest avec l'étranger peut être dû au fait que certains migrants partent de la zone rurale mossi pour l'étranger et reviennent se fixer en zone rurale ouest.
6. La zone urbaine a un solde positif avec tous les pays (à cause des migrations de retour?) mais presque nul avec la Côte d'Ivoire.
7. Les soldes migratoires entre les villes sont peu importants.
8. Les autres villes mossi ont un solde migratoire négatif avec toutes les régions sauf la zone rurale mossi, le Ghana et les autres pays étrangers.
9. Les autres villes ont un solde positif avec toutes les régions mais presque nul avec la Côte d'Ivoire.
10. Seules les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont réussi à avoir un solde positif le moins significatif avec la Côte d'Ivoire.
11. Bobo-Dioulasso a un solde positif avec toutes les régions sauf avec les autres villes.

12. Ouagadougou a un solde positif avec toutes les régions sauf Bobo-Dioulasso, les autres villes et la zone rurale ouest.

### III- AGE ET SEXE

Le Tableau II-3 nous donne les pourcentages des migrations effectuées par chaque groupe d'âges et sexe de même que les pourcentages à partir de chaque origine et vers chaque destination. La figure I permet de visualiser cette même information. A la fin de ce chapitre sont présentées les matrices détaillées pour les flux migratoires, décomposées par grands groupes d'âge et par sexe.

Les différences dans la migration selon le sexe et le groupe d'âges sont importantes. Ainsi, les hommes ont accompli plus de 70% de toutes les migrations. Les hommes de 15-29 ans, à eux seuls, sont responsables de 38% des déplacements alors que ceux de 30-44 ans le sont pour un autre 22%. De leur côté, les femmes de 15-29 ans ont accompli plus de la moitié des migrations féminines mais viennent derrière les deux groupes précédents avec 17% des migrations. Ensemble, ces trois groupes représentent plus de 75% des mouvements migratoires alors que la population âgée de 45 ans et plus (sexes réunis) fait à peine plus de 5% des déplacements. Quant aux enfants de 5-14 ans, ils ont accompli moins de 15% des migrations. On accepte généralement que ces migrations sont les suites de celles des parents; cette idée semble se confirmer par le fait qu'il y ait, à ces âges contrairement aux autres, autant de migrations féminines que masculines.

L'importante différence entre les migrations de chaque sexe peut également s'observer par une brève analyse du rapport de masculinité des mouvements migratoires. Ainsi, pour tous les âges, il y a 2,4 migrations masculines pour une migration féminine. Ce même rapport est très faible pour les 5-14 ans à 1,1, il est moyen à 2,3 pour les 15-29 ans, s'élève à 4,9 pour les 30-44 ans puis s'abaisse un peu à 3,2 pour les 45 ans et plus.

Tableau II-3  
 Pourcentages des migrations urbaines, rurales et étrangères  
 effectuées par chaque groupe d'âges et sexe

	% des migrations totales	% des migrations vers			% des migrations à partir de		
		Zone urbaine	Zone rurale	Etranger	Zone urbaine	Zone rurale	Etranger
<u>Hommes</u>							
5-14 ans	7,5	12,1	12,2	2,3	12,7	6,3	9,4
15-29 ans	37,6	26,4	23,7	52,7	24,7	41,4	31,3
30-44 ans	21,6	14,1	22,0	23,1	14,2	18,7	32,7
45 ans et plus	4,1	3,2	6,1	2,6	4,2	3,5	5,9
<u>Femmes</u>							
5-14 ans	6,8	12,2	10,2	2,4	14,7	5,7	6,8
15-29 ans	16,6	23,5	17,3	14,4	21,3	18,5	9,4
30-44 ans	4,4	5,8	6,5	2,2	6,1	4,4	3,7
45 ans et plus	1,3	2,8	2,1	0,3	2,0	1,4	0,9
Total	99,9	100,1	100,1	100,0	99,9	99,9	100,1

N.B. Les pourcentages sont établis à partir de la somme des matrices par sexe et groupes d'âges et non pas à partir de la matrice générale.

Figure 1a: Pourcentages des migrations d'origines et de destinations urbaines, rurales et étrangères par groupe d'âges et sexe.

Légende

- |   |                       |  |                     |
|---|-----------------------|--|---------------------|
|  | Migrations totales    |  | Migrations urbaines |
|  | Migrations étrangères |  | Migrations rurales  |

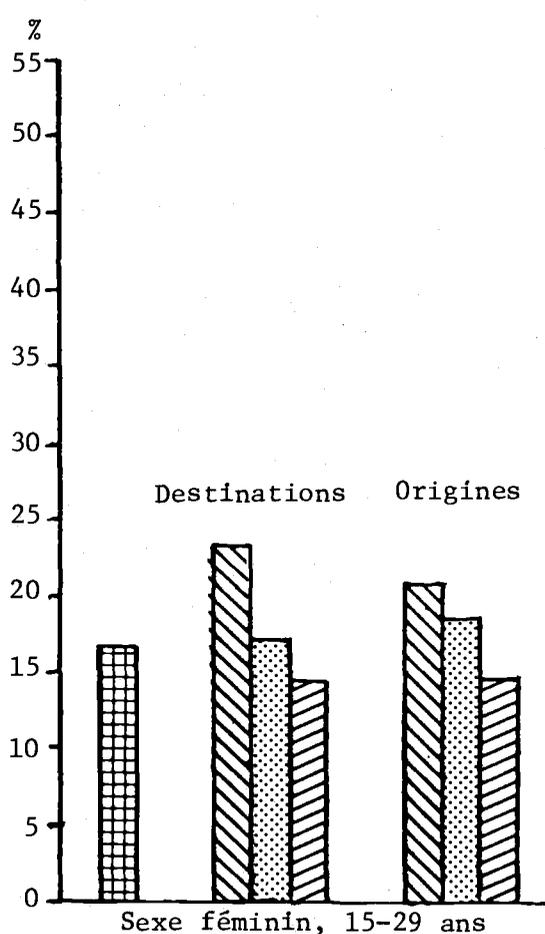
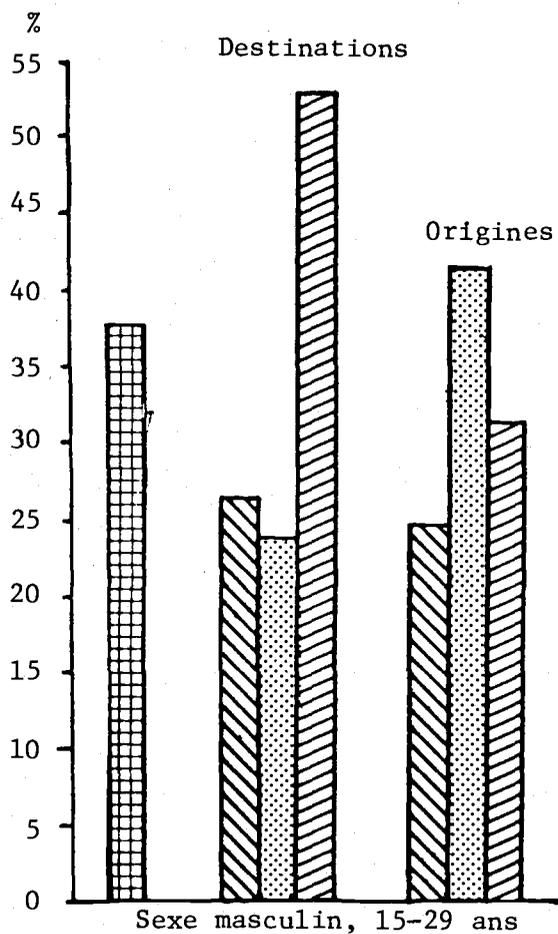
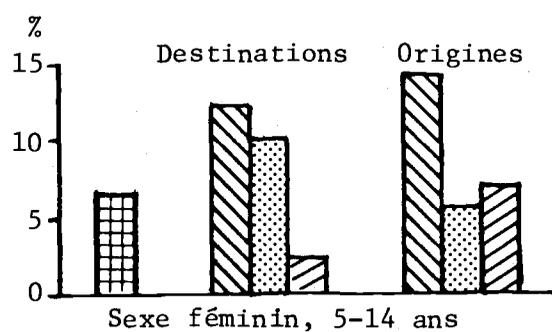
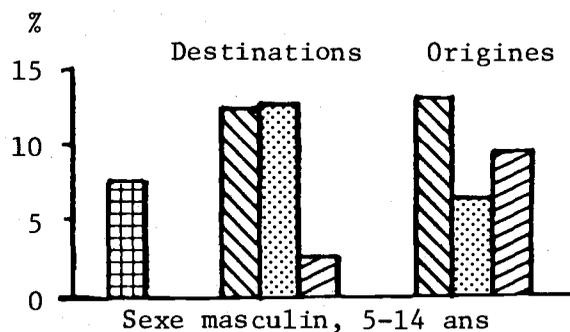
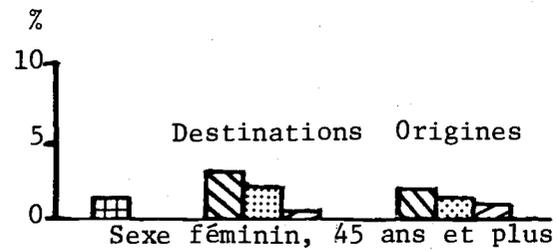
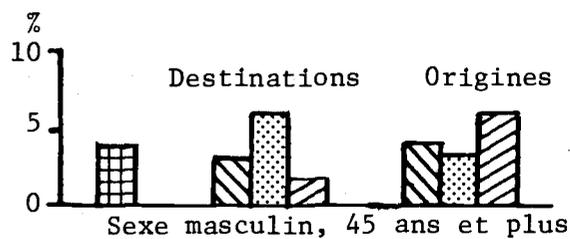
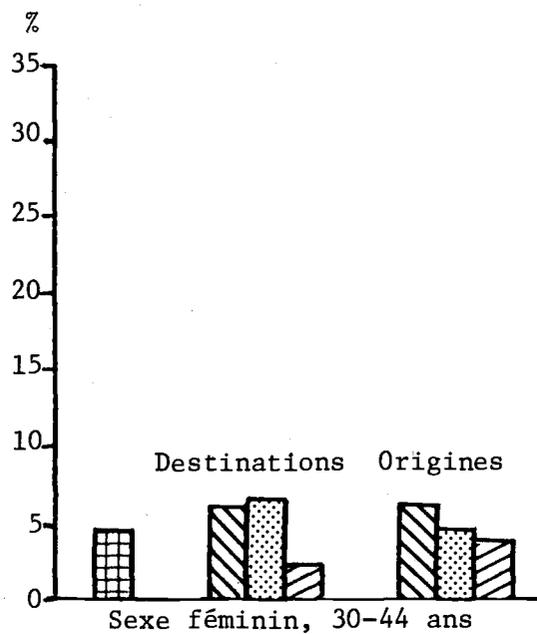
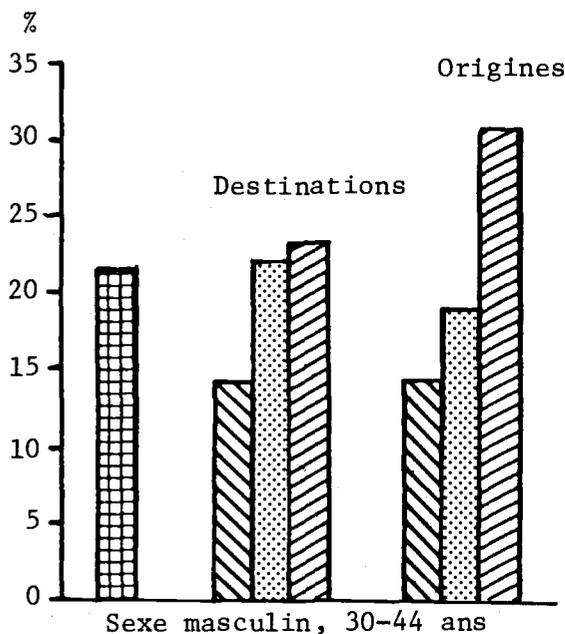


Figure 1b: Pourcentages des migrations d'origines et de destinations urbaines, rurales et étrangères par groupe d'âges et sexe.

Légende

- Migrations totales
- Migrations urbaines
- Migrations étrangères
- Migrations rurales



La figure I montre bien, en plus, les très importantes différences selon le sexe et l'âge quant à l'origine ou à la destination des migrations. Commençons par les trois groupes les plus importants.

L'évidente conclusion concernant les hommes de 15-29 ans est que non seulement est-il le groupe qui migre le plus (38% des migrations) mais qu'il accomplit une majorité de toutes les migrations vers l'étranger (53%) et qu'il représente 41% des déplacements à partir des origines rurales.

Par contre, les hommes 30-44 ans (22% des migrations) ont un comportement différent. Les origines étrangères sont nettement surreprésentées avec 33%. Ceci nous fait penser à un important retour d'hommes entre 30 et 44 ans, après des départs à l'étranger entre 15 et 29 ans. Ces migrations internationales seraient alors ou suffisamment longues pour impliquer un changement significatif entre l'âge de départ et l'âge de retour ou bien que les migrations vers l'étranger ont surtout lieu vers les âges de 25 ou 30 ans. Une étude des cheminements migratoires nous assurerait qu'il s'agit bien de migrations de retour et des âges auxquels ont lieu ces déplacements.<sup>1</sup>

De leur côté, les femmes de 15-29 ans (qui réalisent 17% de toutes les migrations) ne représentent que 15% des départs pour l'étranger. Par contre, elles accaparent une plus grande part des migrations vers la zone urbaine, soit 24%. De même, ces migrations proviennent souvent de cette même zone urbaine (21%) mais ne viennent que beaucoup moins de l'étranger (9%). La migration internationale semble donc beaucoup plus une affaire des hommes.

Pour les groupes 5-14 ans masculins et féminins, l'étranger est peu important par rapport aux zones rurales et urbaines. Si nous acceptons l'hypothèse que ce sont surtout des enfants qui accompagnent leurs parents, nous devons conclure qu'ils n'accompagnent ces derniers qu'en

---

<sup>1</sup>Voir Jean-Pierre Lavoie, Etude de l'évolution des cheminements migratoires en Haute-Volta (Montréal: mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 1978).

autant que la destination est voltaïque. Pour la population féminine âgée de 45 ans et plus, l'étranger est une destination rare. Par contre, chez les hommes de 45 ans et plus, il demeure une origine d'une certaine importance, ces déplacements pouvant être des retours plus tardifs.

#### IV - MATRICES MIGRATOIRES PAR AGES ET SEXES

Dans les tableaux qui suivent (Tableaux II-4 à II-11), les flux migratoires sont décomposés par grands groupes d'âges (5 à 14, 15 à 29, 30 à 44 et 45 ans et plus) et par sexes. Ces détails ont déjà permis la construction du Tableau II-3 et des graphiques II-1 et II-2 qui ont été analysés dans la section précédente. Nous les présentons ici pour des fins purement documentaires.

Tableau II-4  
Matrice des flux migratoires 1969-1973:  
population masculine âgée de 5-14 ans au moment de l'enquête

Destination Origines	ZONE URBAINE					ZONE RURALE			ETRANGER				ENSEMBLE
	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes		Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'ouest		Côte d'Ivoire	Ghana	Autre étranger		
<b>ZONE URBAINE</b>	3,297					3,638			930				7,865
		903	787	829	778		2,178	1,425		412	30*	488	
Ouagadougou	1,156	—	457	421	278	2,226*	1,531*	677*	191*	139*	0*	52*	3,573
Bobo- Dioulasso	769	401*	—	125*	243*	203*	24*	179*	397*	109*	0*	288*	1,369
Autres vil- les Mossi	838	203*	213*	142*	181	1,008*	460*	542*	170*	113*	16*	41*	2,016
Autres villes	534	200*	117*	141*	76*	201*	163*	27*	172*	51*	14*	107*	907
<b>ZONE RURALE</b>	4,706					18,825			6,952				30,483
		2,482	1,124	548	552		5,099	11,520		5,757	824*	371*	
Zone rurale Mossi	2,270	1,531	296*	278	165	11,963	3,778	6,644	4,580	3,914	533*	133*	18,813
Zone rurale de l'Ouest	1,821	557*	774	165*	325	4,950	302*	4,648	1,843*	1,764*	0*	79*	8,614
<b>ETRANGER</b>	2,169					13,440							15,609
		907	738	236	288		7,001	5,164					
Côte d'Ivoire	1,345	731	388*	123*	103*	8,937	4,496	4,336					10,282
Ghana	201*	123*	0*	66*	12*	4,406	2,505*	828*					4,607
Autre étranger	623	53*	350*	47*	173	97*	0*	0*					720
<b>ENSEMBLE</b>	10,172					35,903			7,882				53,957
		4,292	2,649	1,613	1,618		14,278	18,109		6,169	854*	859	

\*Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations.

Cette matrice est basée sur 1,509 observations non-pondérées.

Tableau II-5  
Matrice des flux migratoires 1969-1973:  
population masculine âgée de 15-29 ans au moment de l'enquête

Destination  Origines	ZONE URBAINE					ZONE RURALE			ETRANGER				ENSEMBLE
	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes		Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'ouest		Côte d'Ivoire	Ghana	Autre étranger		
<b>ZONE URBAINE</b>	5,338					5,335			4,631				15,304
		1,957	1,282	1,078	1,021		3,234	1,675		3,665	101*	865	
Ouagadougou	1,542	--	533	657	352	3,577	2,471	978*	1,550	1,224	69*	257*	6,669
Bobo- Dioulasso	1,196	612	--	165*	419	735	67*	538*	1,211	894	0*	317*	3,142
Autres vil- les Mossi	1,554	988	249*	138*	179*	785*	497*	124*	1,407	1,239	29*	139*	3,746
Autres villes	1,046	357*	500	118*	71*	238*	199*	35*	463	308	3*	152*	1,747
<b>ZONE RURALE</b>	13,322					15,738			172,995				202,055
		8,845	1,852	1,762	863		4,123	8,579		158,448	10,651	3,896	
Zone rurale Mossi	9,022	6,951	491	1,208	372	8,476	3,030	3,752	118,668	113,324	3,715*	1,629*	136,166
Zone rurale de l'Ouest	3,129	1,354	1,153	309	313	4,753	143*	4,610	45,941	39,253	6,023	665*	53,823
<b>ETRANGER</b>	3,491					48,503							51,994
		1,616	1,137	439	299		30,496	16,237					
Côte d'Ivoire	2,114	1,114	535	310	155*	41,223	28,048	11,529					43,337
Ghana	125	115*	0*	10*	0*	7,151	2,448*	4,583					7,276
Autre étranger	1,252	387*	602	119*	144*	129*	0*	125*					1,381
<b>ENSEMBLE</b>	22,151					69,576			177,626				269,353
		12,418	4,271	3,279	2,183		37,853	26,491		162,113	10,752	4,761	

\*Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations  
Cette matrice est basée sur 4,370 observations non-pondérées.

Tableau II-6

Matrice des flux migratoires 1969-73:  
population masculine âgée de 30-44 ans au moment de l'enquête

Destination Origines	ZONE URBAINE					ZONE RURALE			ETRANGER			ENSEMBLE	
	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes			Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'ouest		Côte d'Ivoire	Ghana		Autres étrangers
ZONE URBAINE	2,740					4,351			1,709			8,800	
		915	614	421	790		2,032*	1,933		1,299	24*	386	
Ouagadougou	1,242	--	425*	283	534	2,572	1,678*	683*	759*	593*	18*	148*	4,573
Bobo- Dioulasso	554	342*	--	49*	163*	1,207*	337*	846*	400*	243*	0*	157*	2,161
Autres vil- les Mossi	512	276*	118*	65*	53*	451*	9*	297*	417	367	0*	50*	1,380
Autres villes	432*	297*	71*	24*	40*	121*	8*	107*	133*	96*	6*	31*	686
ZONE RURALE	6,267					8,879			76,245			91,391	
		3,595	1,792	481	399		1,538*	5,163		65,290	9,939	1,016*	
Zone rurale Mossi	3,629	2,643	697*	165*	124*	4,124	950*	1,867*	51,293	47,075	3,608*	610*	59,046
Zone rurale de l'ouest	1,932	670*	922	129*	211	3,208	35*	3,167	21,971	16,132	5,750	89*	27,111
ETRANGER	2,835					51,459						54,294	
		1,226	933	406	270		31,274	18,263					
Côte d'Ivoire	1,627	849	373*	297*	108*	39,739	27,355	10,861					41,366
Ghana	82*	46*	0*	24*	12*	11,287	3,876*	7,012					11,369
Autres étrangers	1,126	331*	560	85*	150*	433*	43*	390*					1,559
ENSEMBLE	11,842					64,689			77,954			154,485	
		5,736	3,339	1,308	1,459		34,844	25,359		66,589	9,963	1,402	

\*Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations.  
Cette matrice est basée sur 2,274 observations non-pondérées.

Tableau II-7  
Matrice des flux migratoires 1969-73:  
population masculine âgée de 45 ans et plus au moment de l'enquête

Destination Origines	ZONE URBAINE					ZONE RURALE			ETRANGER				ENSEMBLE
	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes		Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'ouest		Côte d'Ivoire	Ghana	Autres étrangers		
ZONE URBAINE	483												2,582
		78*	165*	71*	169*		1,221*	732*		92*	11*	43*	
Ouagadougou	102*	--	40*	28*	34*	1,594*	1,011*	583*	34*	16*	0*	18*	1,730
Bobo- Dioulasso	127*	18*	--	15*	94*	44*	0*	44*	47*	31*	0*	16*	218*
Autres vil- les Mossi	99*	39*	32*	8*	20*	173*	164*	9*	34*	26*	8*	0*	306*
Autres Villes	155*	21*	93*	20*	21*	142*	46*	96*	31*	19*	3*	9*	328
ZONE RURALE	1,498					6,763							16,954
		915*	355*	109*	119*		1,111*	4,623		6,373	2,241*	79*	
Zone rurale Mossi	968	702*	149*	74*	43*	3,767	668*	2,408*	5,461	3,839*	1,622*	0*	10,196
Zone rurale de l'ouest	421	143*	185*	35*	58*	2,426	211*	2,215	2,961	2,342*	619*	0*	5,808
ETRANGER	708					9,101							9,809
		110*	400*	93*	105*		4,425	3,556					
Côte d'Ivoire	278*	35*	160*	50*	33*	4,518	2,059*	2,259*					4,796
Ghana	88*	40*	0*	25*	23*	4,375	2,358*	1,297*					4,463
Autres étrangers	342*	35*	240*	18*	49*	208*	8*	0*					550
ENSEMBLE	2,689					17,817							29,345
		1,103	920	273	393		6,757	8,911		6,465	2,252*	122*	

\*Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations.  
Cette matrice est basée sur 513 observations non-pondérées.

Tableau II-8  
Matrice des flux migratoires, 1969-73:  
population féminine âgée de 5-14 ans au moment de l'enquête

Destination Origines	ZONE URBAINE					ZONE RURALE			ETRANGER				ENSEMBLE
	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes			Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'ouest		Côte d'Ivoire	Ghana	Autre étranger	
<b>ZONE URBAINE</b>	3,075					5,028			1,032				9,135
		847	769	731	728		2,204	2,493		566	20*	446	
Ouagadougou	1,064	--	408*	370	286	3,072	1,596*	1,353*	198*	144*	0*	84*	4,334
Bobo- Dioulasso	720	288*	--	193*	239	475*	24*	424*	458	195	0*	263*	1,653
Autres vil- les Mossi	766	369*	193*	119*	85*	702*	300*	393*	242	189*	15*	38*	1,710
Autres villes	525	190*	168*	49*	118*	779*	284*	323*	134*	68*	5*	61*	1,438
<b>ZONE RURALE</b>	5,462					15,254			7,221				27,937
		3,027	1,189	685	561		4,533	9,266		5,996	766*	459*	
Zone rurale Mossi	2,849	2,058	243*	367	181*	6,929	2,119*	4,284	3,585*	3,154*	290*	141*	13,363
Zone rurale de l'Ouest	2,143	658*	930	200*	355	5,751	806*	4,927	3,319	2,763	397*	159*	11,213
<b>ETRANGER</b>	1,690					9,631							11,321
		553	741	195*	201		5,732	2,785					
Côte d'Ivoire	977	409*	367*	91*	110*	6,096	3,675*	2,320*					7,073
Ghana	163*	69*	31*	48*	15*	3,315	2,040*	465*					3,478
Autre étranger	550	75*	343*	56*	76*	220	17*	0*					770
<b>ENSEMBLE</b>	10,227					29,913			8,253				48,393
		4,427	2,699	1,611	1,490		12,469	14,544		6,562	786*	905	

\*Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations.

Cette matrice est basée sur 1,413 observations non-pondérées.

Matrice des flux migratoires 1969-73:  
Tableau II-9: population féminine âgée de 15-29 ans au moment de l'enquête

Destination Origines	ZONE URBAINE					ZONE RURALE			ETRANGER			ENSEMBLE	
	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes		Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'Ouest		Côte d'Ivoire	Ghana	Autre étranger		
<b>ZONE URBAINE</b>	5,739					5,200			2,278			13,217	
		1,768	1,285	856	1,830		2,543	2,276		1,625	55*	598	
Ouagadougou	1,364	--	674	394	296	2,790	1,380*	1,260*	718	594*	16*	108*	4,872
Bobo- Dioulasso	1,212	698	--	121*	393	634*	44*	470*	681	332*	15*	334*	2,527
Autres vil- les Mossi	2,195	683	206*	245*	1,061*	1,137*	702*	332*	605	554	15*	36*	3,937
Autres villes	968	387	405	96*	80*	639*	417*	214*	274	145*	9*	120*	1,881
<b>ZONE RURALE</b>	11,001					33,177			46,139			90,317	
		6,671	2,278	1,160	892		14,423	16,723		42,867	2,603	669*	
Zone rurale Mossi	6,653	5,263	540	555	295	18,875	10,872	6,136	29,698	29,260	430*	8*	55,226
Zone rurale de l'Ouest	3,294	929	1,640	264	461	11,053	642*	10,383	15,640	13,454	1,922*	264*	29,987
<b>ETRANGER</b>	3,012					12,565						15,577	
		892	1,478	344	298		5,401	6,687					
Côte d'Ivoire	1,164	422*	486	191*	65*	10,153	4,642	5,221					11,317
Ghana	351*	211*	96*	30*	14*	2,169*	743*	1,333*					2,520
Autre étranger	1,497	259*	896	123*	219	243*	16*	133*					1,740
<b>ENSEMBLE</b>	19,752					50,942			48,417			119,111	
		9,331	5,041	2,360	3,020		22,367	25,686		44,492	2,658	1,267	

\*Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations.  
Cette matrice est basée sur 2,665 observations non-pondérées.

Tableau II-10:

Matrice des flux migratoires 1969-73:  
population féminine âgée de 30-44 ans au moment de l'enquête

Destination Origines	ZONE URBAINE					ZONE RURALE			ETRANGER				ENSEMBLE
	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes			Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'ouest		Côte d'Ivoire	Ghana	Autres étrangers	
ZONE URBAINE	1,283					2,136			366				3,785
		341*	364*	278	300		856*	1,210*		206*	0*	160*	
Ouagadougou	432	--	182*	152*	98*	1,132*	474*	622*	121*	92*	0*	29*	1,685
Bobo- Dioulasso	309	179*	--	35*	95*	287*	20*	267*	112*	16*	0*	96*	708
Autres vil- les Mossi	364	117*	124*	42*	81*	627*	324*	303*	82*	75*	0*	7*	1,073
Autres villes	178*	45*	58*	49*	26*	90*	38*	18*	51*	23*	0*	28*	319
ZONE RURALE	2,388					12,019			7,050				21,457
		1,381	481	264	262		3,188	7,580		6,306	660*	84*	
Zone rurale Mossi	1,216	921	95*	139*	61*	6,808	2,026*	4,044	4,520	4,379	141*	0*	12,544
Zone rurale de l'Ouest	936	355*	355*	95*	131	3,802	556*	3,246	2,361*	1,927*	434*	0*	7,099
ETRANGER	1,198					4,917							6,115
		340*	596	128*	134*		1,715*	2,704*					
Côte d'Ivoire	494	158*	221*	68*	47*	3,253	1,206*	1,940*					3,747
Ghana	136*	79*	27*	20*	10*	1,460*	509*	649*					1,596
Autres étrangers	568	103*	348*	40*	77*	204*	0*	115*					772
ENSEMBLE	4,869					19,072			7,416				31,357
		2,062	1,441	670	696		5,759	11,494		6,512	660	244	

\*Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations.  
Cette matrice est basée sur 861 observations non-pondérées.

Tableau II-11:

Matrice des flux migratoires 1969-73:  
population féminine âgée de 45 ans et plus au moment de l'enquête

Destination Origines	ZONE URBAINE					ZONE RURALE			ETRANGER				ENSEMBLE
	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes		Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'Ouest		Côte d'Ivoire	Ghana	Autres étrangers		
ZONE URBAINE	407					664*			194*				1,265
		35*	163*	69*	140*		436*	194*		81*	0*	113*	
Ouagadougou	142*	--	80*	43*	19*	331*	294*	3*	17*	0*	0*	17*	490
Bobo- Dioulasso	71*	18*	--	0*	53*	95*	0*	95*	127*	62*	0*	65*	203
Autres vil- les Mossi	82*	0*	32*	19*	31*	231*	142*	89*	50*	19*	0*	31*	363
Autres villes	112*	17*	51*	7*	37*	7*	0*	7*	0*	0*	0*	0*	119
ZONE RURALE	1,524					4,587			781*				6,892
		834	468*	117*	105*		1,256*	3,073		611*	163*	7*	
Zone rurale Mossi	923	775	88*	33*	27*	2,231*	1,028*	1,029*	285*	278*	0*	7*	3,439
Zone rurale de l'Ouest	544	34*	380*	62*	68*	2,272*	228*	2,044*	496*	333*	163*	0*	3,312
ETRANGER	424					1,000*							1,424
		48*	270*	83*	23*		293*	623*					
Côte d'Ivoire	94*	0*	79*	15*	0*	595*	151*	444*					689*
Ghana	66*	17*	16*	30*	3*	405*	142*	179*					471*
Autres étrangers	264*	31*	175*	38*	20*	0*	0*	0*					264*
ENSEMBLE	2,355					6,251			975*				9,581
		917	901	269	268		1,985*	3,890		692*	163*	120*	

\*Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations.  
Cette matrice est basée sur 280 observations non-pondérées.

CHAPITRE III  
ANALYSE DES TAUX DE MIGRATION<sup>1</sup>

L'analyse des flux migratoires nous a permis d'isoler plusieurs tendances importantes dans les mouvements de population internes à la Haute-Volta de même qu'entre la Haute-Volta et les pays étrangers. Les taux de migration, pour leur part, relient ces mouvements aux effectifs de population qui sont impliqués, c'est-à-dire aussi bien aux effectifs qui reçoivent ces migrations (taux d'immigration) qu'aux effectifs qui les fournissent (taux d'émigration).

I - TAUX POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Ces taux, par âges et sexes réunis, sont présentés aux Tableaux III-1 et III-2. Nous croyons que l'analyse sera facilitée en utilisant aussi le Tableau III-3 où sont résumés les taux d'immigration interne et externe, d'émigration interne et externe, de migration nette et de migration brute.<sup>2</sup>

Ces tableaux nous permettent de dégager certaines remarques concernant l'importance relative du phénomène migratoire sur chacun des populations touchées. Ainsi, les populations urbaines et rurales sont éprouvées de façon très différentes: si la zone rurale avait fourni une

---

<sup>1</sup>Pour plus de détails sur comment nous avons calculé ces taux de migration, voir l'annexe 2.

<sup>2</sup>Par taux de migration brute, nous entendons le nombre total de déplacements (i.e. entrées plus sorties) sur la population moyenne et il peut donc être obtenu par la somme des taux d'immigration et d'émigration. La différence entre des mêmes deux taux nous donne le taux de migration nette, soit, le solde de migration de chaque région sur sa population moyenne. Les taux d'émigration ou d'immigration externe représentent le nombre de sorties vers l'étranger ou d'entrées à partir de l'étranger vers une région voltaïque sur la population moyenne de cette même région alors que les taux d'émigration ou d'immigration interne tiennent compte seulement des déplacements ayant une destination et une origine voltaïque.

Tableau III-1

Taux d'immigration (%) annuelle moyenne, 1969-1973, pour la population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête

Origines Lieu D'en- quête	ZONE URBAINE				ZONE RURALE			ETRANGER			ENSEMBLE		
	Ouaga- dougou	Bobo- Dioulasso	Autres villes Mossi	Autres villes	Zone rurale Mossi	Zone rurale de l'Ouest	Côte d'Ivoire	Ghana	Autres étrangers				
ZONE URBAINE	13,58				29,31			9,84			52,73		
	4,46	3,15	3,47	2,51		17,47	9,03		5,12	0,77	3,94		
Ouagadougou	10,87	-	4,06	4,41	2,40	44,15	33,14	7,46	9,01	5,88	1,12	2,01	64,04
Bobo- Dioulasso	12,91	6,65	-	2,78	3,48	22,58	9,58	15,08	14,96	6,21	0,41	8,34	50,44
Autres vil- les Mossi	12,43	6,71	2,02	2,24	1,45	14,72	8,09	3,61	5,49	3,26	0,72	1,51	32,64
Autres	27,16	10,69	9,63	4,17	2,67	21,33	7,19	10,93	9,18	3,52	0,50	5,15	57,67
ZONE RURALE	1,29				5,28			6,84				13,41	
	0,79	0,16	0,23	0,10		2,88	1,74		5,19	1,58	0,07		
Zone rurale Mossi	1,34	0,95	0,05	0,24	0,11	3,28	2,24	0,27	7,84	6,51	1,32	0,01	12,47
Zone rurale de l'Ouest	1,34	0,69	0,32	0,23	0,09	7,46	3,37	3,96	6,32	4,40	1,84	0,09	15,12
HAUTE-VOLTA	2,11				6,89			7,04					16,04
	1,03	0,37	0,45	0,26		3,86	2,23		5,18	1,52	0,33		

Tableau III-2

Taux d'émigration (%) annuelle moyenne, 1969-1973, pour la population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête

Lieu d'enquête	Destinations	ZONE URBAINE				ZONE RURALE			ETRANGER			ENSEMBLE		
		Ouaga-dougou	Bobo-Dioulasso	Autres Villes Mossi	Autres Villes	Zone rurale	Zone rurale de l'Ouest	Côte d'Ivoire	Ghana	Autres étrangers				
ZONE URBAINE		13,58				17,89			7,15				38,63	
			4,34	3,45	2,76	3,04		9,31	7,55		5,04	0,15	1,96	
Ouagadougou		11,17	-	4,45	3,73	3,00	27,34	16,52	9,75	5,52	4,30	0,16	1,06	44,05
Bobo-Dioulasso		11,78	6,07	-	1,68	4,04	8,73	1,22	6,80	8,42	4,62	0,04	3,75	28,93
Autres villes Mossi		15,63	7,94	3,34	2,24	2,11	14,51	7,45	5,94	8,56	7,38	0,23	0,95	38,71
Autres		22,41	8,57	8,29	2,88	2,67	12,66	6,59	4,66	7,17	4,04	0,23	2,90	42,24
ZONE RURALE		2,11					5,28			14,82				22,21
			1,27	0,43	0,23	0,17		1,64	3,02		13,27	1,25	0,30	
Zone rurale Mossi		2,52	1,91	0,24	0,26	0,12	5,78	2,24	2,74	19,92	18,76	0,94	0,23	28,22
Zone rurale de l'Ouest		1,30	0,43	0,58	0,12	0,18	3,49	0,53	3,22	8,62	7,12	1,39	0,11	13,42
HAUTE-VOLTA		2,88					6,13			14,31				23,31
			1,47	0,64	0,40	0,36		2,15	3,33		12,72	1,18	0,41	

Tableau III-3

Taux de migration annuelle moyenne (%) 1969-1973,  
pour la population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête

	<u>IMMIGRATION</u>			<u>EMIGRATION</u>			<u>MIGRATION</u>	
	Immigration interne <sup>1</sup>	Immigration externe <sup>2</sup>	Immigration totale	Emigration interne <sup>3</sup>	Emigration externe <sup>4</sup>	Emigration totale	Migration nette <sup>5</sup>	Migration brute <sup>6</sup>
<u>ZONE URBAINE</u>	42,9	9,8	52,7	31,5	7,2	38,6	14,1	91,4
Ouagadougou	55,0	9,0	64,0	38,5	5,5	44,1	20,0	108,1
Bobo-Dioulasso	35,5	15,0	50,4	20,5	8,4	28,0	21,5	79,4
Autres villes mossi	27,1	5,5	32,6	30,1	8,6	38,7	-6,1	71,3
Autres villes	48,5	9,2	57,7	35,1	7,2	42,2	15,4	99,9
<u>ZONE RURALE</u>	6,6	6,8	13,4	7,4	14,8	22,2	-8,8	35,6
Zone rurale mossi	4,6	7,8	12,4	8,3	19,9	28,2	-15,8	40,7
Zone rurale de l'ouest	8,8	6,3	15,1	5,9	10,6	16,5	-1,4	31,6
<u>HAUTE-VOLTA</u>	9,0	7,0	16,0	9,0	14,3	23,3	-7,3	39,4

<sup>1</sup>Mouvements ayant une origine à l'intérieur de la Haute-Volta

<sup>2</sup>Mouvements ayant une origine à l'extérieur de la Haute-Volta

<sup>3</sup>Mouvements ayant une destination à l'intérieur de la Haute-Volta

<sup>4</sup>Mouvements ayant une destination à l'extérieur de la Haute-Volta

<sup>5</sup>Immigration moins émigration

<sup>6</sup>Immigration plus émigration

plus grande quantité de déplacements en nombre absolu, nous voyons que la population urbaine, en nombre relatif, a été plus affectée car ses taux de migration brute varient de 71 à 108% contre 32 et 41% pour la zone rurale. De même, si à la fois les taux d'émigration et d'immigration sont plus élevés pour la zone urbaine que pour la zone rurale, cette différence est plus importante pour les taux d'immigration.

L'incidence de l'émigration vers l'étranger (taux d'émigration externe) est cependant plus grande pour la population rurale. Pour cette population, l'émigration externe est deux fois plus importante que l'émigration interne alors que pour la population urbaine, l'émigration interne est  $2\frac{1}{2}$  fois (Bobo-Dioulasso) à 7 fois (Ouagadougou) plus grande que l'émigration externe. Ainsi, la population rurale part surtout pour l'étranger alors que la population urbaine émigre ailleurs en Haute-Volta. Nous retrouvons encore une différence importante entre les populations urbaines et rurales au niveau de la migration nette où les taux sont négatifs (-9%) pour l'ensemble de la zone rurale contre des taux positifs pour la zone urbaine (14%).

Il existe aussi des différences importantes à l'intérieur de la zone rurale. Ainsi, pour la zone rurale mossi, l'immigration externe est plus forte que l'immigration interne alors que la population rurale de l'ouest connaît l'inverse. Malgré des taux d'immigration semblables (15% contre 12%), l'émigration a une incidence nettement plus importante pour la zone rurale mossi (20%) que pour la zone rurale ouest (11%).

Les différences sont également importantes à l'intérieur de la zone urbaine. La population de Bobo-Dioulasso est moins touchée par la migration que celle de Ouagadougou (taux de migration brute de 79% contre 108%). Bobo-Dioulasso connaît plus que toute autre ville l'immigration venant de l'étranger alors que de son côté, la population de Ouagadougou est celle qui a le moins tendance à partir pour l'étranger. Les autres villes mossi sont seules à connaître une émigration nette.

## II - DIFFERENCES SELON LE SEXE

Le Tableau III-4 présente les taux selon le sexe. Par mesure de clarté, nous regroupons l'ensemble de la zone urbaine. De ce tableau, trois grandes conclusions se dégagent.

D'abord, les migrations sont essentiellement masculines. Comme nous le voyons avec les taux de migration brute, la population féminine voltaïque migre deux fois moins que la population masculine. Cette différence est plus faible pour la zone urbaine et se retrouve surtout dans la zone rurale mossi.

En second lieu, les taux de migration nette pour la Haute-Volta témoignent d'une perte des effectifs masculins (-12%) beaucoup plus importante que celle du sexe féminin (-3%). Cette perte d'effectifs masculins est presque due à la seule zone rurale mossi avec un taux de -24% contre seulement -4% pour la zone rurale ouest. Il faut encore une fois noter que le taux des femmes de la zone rurale mossi (-8%) est même plus élevé que celui des hommes de la zone rurale ouest (-4%). La zone rurale gagne des effectifs masculins plus que féminins.

Finalement, l'émigration interne et l'immigration interne ont une incidence à peine un peu plus forte pour le sexe féminin que masculin, quoique le contraire s'observe pour la zone urbaine. L'étranger a une incidence nettement plus aiguë pour la population masculine que pour la population féminine.

## III- DIFFERENCES SELON L'AGE

Les mêmestaux ont été décomposés pour différents groupes d'âges et sont présentés au Tableau III-5. Voici les principales conclusions.

Proportionnellement à ses effectifs, le groupe 15-29 ans est celui qui migre le plus (72%), suivi des 30-44 ans (53%) qui sont plus près que ne le laissait supposer les flux vus au chapitre précédent. Inversement, les 5-14 ans qui selon les matrices avaient fourni 102 350 migrations

Tableau III-4

Taux de migration annuelle moyenne (%) par sexe, 1969-1973,  
pour la population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête

	<u>IMMIGRATION</u>			<u>EMIGRATION</u>			<u>MIGRATION</u>	
	Immigration interne	Immigration externe	Immigration totale	Emigration interne	Emigration externe	Emigration totale	Migration nette	Migration brute
<u>ZONE URBAINE</u>								
SM	48,3	11,8	60,2	34,8	9,5	44,4	15,8	104,5
SF	37,6	7,9	45,5	28,2	4,8	33,0	12,5	78,5
<u>ZONE RURALE</u>								
SM	6,0	11,2	17,2	7,0	24,2	31,2	-14,0	48,4
SF	7,1	2,5	9,6	7,8	5,4	12,3	-3,6	22,9
Rurale mossi								
SM	3,8	13,6	17,4	8,2	33,3	41,5	-24,2	58,9
SF	5,4	2,3	7,7	8,4	6,8	15,2	-7,5	22,9
Rurale de l'ouest								
SM	8,1	9,8	17,9	5,1	16,5	21,6	-3,7	39,5
SF	9,5	2,9	12,4	6,7	4,8	11,5	0,9	23,9
<u>HAUTE-VOLTA</u>								
SM	8,8	11,3	20,1	8,8	23,3	32,1	-12,0	52,1
SF	9,2	2,9	12,0	9,2	5,4	14,6	-2,6	26,7

Tableau III-5

Taux de migration annuelle moyenne (%) par grands groupes d'âges, 1969-1973,  
pour la population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête

	<u>IMMIGRATION</u>			<u>EMIGRATION</u>			<u>MIGRATION</u>	
	Immigration interne	Immigration externe	Immigration totale	Emigration interne	Emigration externe	Emigration totale	Migration nette	Migration brute
<u>ZONE URBAINE</u>								
5-14	28,7	6,7	35,5	26,1	3,4	29,5	5,9	65,0
15-29	75,1	13,8	88,9	45,9	14,7	60,5	28,4	149,5
30-44	40,3	12,8	53,2	33,4	6,6	40,0	13,1	93,2
45 et plus	18,3	5,3	23,5	16,4	1,6	18,0	5,6	41,5
<u>ZONE RURALE</u>								
5-14	6,0	3,2	9,2	6,2	2,0	8,2	1,0	17,3
15-29	9,5	9,7	19,2	11,6	34,8	46,5	-27,3	65,6
30-44	6,9	14,2	21,0	7,4	20,9	28,3	-7,3	49,4
45 et plus	0,6	0,4	1,0	0,6	0,4	1,0	0	2,0
<u>HAUTE-VOLTA</u>								
5-14	7,7	3,5	11,1	7,7	2,1	9,7	1,4	20,9
15-29	14,0	10,0	24,0	14,0	33,4	47,5	-23,4	71,5
30-44	9,3	14,1	23,4	9,3	19,9	29,5	-5,8	52,6
45 et plus	3,8	2,4	6,2	3,8	2,1	5,9	0,3	12,1

contre 185 842 pour les 30-44 ans, connaissent un taux de 21%, soit moins de la moitié du taux des 30-44 ans. Ces différences, par rapport aux flux, sont évidemment dues à la structure par âge d'une population voltaïque très jeune. La variation selon les âges reste quand même importante, variant de 12% pour les 45 ans et plus à 72% pour les 15-29 ans.

De plus, nous assistons à un comportement différent des populations des milieux rural et urbain. En effet, alors que la population urbaine migre intensément peu importe le groupe d'âge (même les 45 ans et plus ont un taux de 42%), la population rurale ne migre qu'à certains âges (les 45 ans et plus ont à peine un taux brut de 2%). Ainsi, la population urbaine de 5-14 ans migre autant que la population rurale de 15-29 ans.

Pour ce qui est de la migration nette de l'ensemble du pays alors que les groupes d'âges 5-14 ans et 45 ans et plus ont des taux presque nuls, les groupes 30-44 ans et 15-29 ans connaissent une émigration nette importante (-6% et -23% respectivement). La zone urbaine, cependant, connaît une immigration nette pour tous les groupes d'âges.

Si autant l'immigration que l'émigration sont sujettes à des différences selon les groupes d'âges, c'est principalement l'émigration externe qui est sensible. Ainsi, en ce qui concerne la population rurale, le taux d'émigration externe passe-t-il de moins de 1% pour les 45 ans et plus à 35% pour les 15-29 ans.

Ainsi, l'étude du rapport entre le nombre des migrations et les populations qui subissent ces mouvements nous permet d'élargir nos connaissances. Si la zone rurale fournit le plus de migrations, c'est la population urbaine qui, relativement à ses effectifs, en connaît l'incidence la plus forte. De même, le rapport aux effectifs de population aura permis de minimiser les différences entre les groupes d'âges car les différences que laissaient entrevoir les flux au chapitre précédent sont nettement tributaires de la structure par âge très jeune de la Haute-Volta. Même si des différences selon l'âge sont très importantes, seule l'analyse des taux nous permet de l'apprécier d'une façon plus juste.

## CONCLUSIONS

Nous avons tenté de quantifier, de la façon la plus précise possible, les migrations ayant eu lieu en Haute-Volta durant la période quinquennale allant de 1969 à 1973. Comme la mesure de la migration ne jouit pas d'une tradition similaire à celle qui existe pour la mortalité et la natalité, plusieurs façons sont proposées pour le calcul des indices (voir l'annexe 2). Ainsi, la formule retenue pour les taux de migration représente le total des migrations effectuées sur la somme des années vécues par la population susceptible d'avoir subi les effets de ces migrations. Les migrations apparaissant au numérateur de ces indices viennent directement des matrices présentées au chapitre II.

Avant de reprendre brièvement les principaux résultats, nous croyons qu'il convient de récapituler certaines sources de problèmes. Il faut mentionner les implications de la mortalité étant donné que l'enquête est rétrospective. Nous n'avons calculé que la migration de la population survivante. Ceci implique donc que les matrices sous-estiment la migration réelle entre 1969 et 1973. En plus, les hypothèses que nous avons faites concernant le nombre de décédés et la migration des décédés par rapport à celles des survivants nous portent à croire que les taux de migration calculés pour l'ensemble de la population nous mènent à une légère sur-estimation. La mortalité étant faible aux âges où la migration est forte, les matrices et les taux pour les groupes d'âges 15-29 ans et 30-44 ans sont beaucoup plus justes. La façon dont le questionnaire est constitué nous a également obligé à faire certains ajustements, notamment au niveau des individus absents lors de l'enquête pour lesquels seule la durée de résidence est obtenue. De même, pour les émigrés partis pour l'étranger durant la période, nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit de leur seule migration ce qui amène encore une fois une sous-estimation de la matrice et des taux. Le recours à des informations provenant de tierces personnes, les cheminement de familles complètes et l'oubli causent des erreurs aussi.

Pour la période 1969-73, nous trouvons plus de 700 000 migrations pour l'ensemble de la population dont 336 000 ont une destination étrangère, 165 000 ont une origine étrangère alors qu'il y a que 210 000 migrations internes. L'étranger a donc une importance primordiale alors que le système urbain ne semble pas pouvoir rivaliser avec lui. Les migrations sont principalement masculines et effectuées par de jeunes adultes (15-29 ans). De vastes déplacements de la zone rurale mossi vers la zone rurale ouest ont également lieu. Proportionnellement à sa population, la zone urbaine est plus impliquée dans le phénomène migratoire: elle reçoit plus et fournit plus de migrants. De même, la population de 15-29 ans migre le plus, suivie des 30-44 ans puis des 5-14 ans, ceux âgés de 45 ans et plus migrant le moins.

Plusieurs questions très importantes restent malheureusement encore sans réponse précise. Au niveau de la mesure du phénomène, l'influence de la mortalité reste à éclaircir: en effet, notre analyse fut basée sur des hypothèses, faute de données. De plus, nous avons été limité à travailler avec des groupes d'âges beaucoup trop vastes, surtout en ce qui concerne le groupe âgé de 45 ans et plus.

Au niveau de l'interprétation des résultats, plusieurs questions méritent d'être poussées plus à fond. Ainsi, nous disons que le système urbain ne parvient pas à rivaliser avec l'étranger au niveau de l'attrait sur la population rurale; pourtant, la population urbaine semble beaucoup moins attirée par l'étranger que ne l'est la population rurale et à ce niveau les villes voltaïques semblent modifier de façon importante le comportement migratoire de leur population.

La migration familiale semble influencée par la destination. Ainsi, les enfants migrent pour une destination interne mais vont peu à l'étranger.

Les migrations de retour pourraient également expliquer plusieurs résultats. Au niveau des âges, par exemple, les mouvements de l'étranger vers la Haute-Volta, et des villes vers la zone rurale, semblent se

produire à des âges un peu plus tardifs que les mouvements en sens inverse. D'autres types d'études sur ces mêmes données pourraient donc apporter des suggestions fort importantes et pourraient mener l'interprétation beaucoup plus loin.

ANNEXES

## ANNEXE 1

### MATRICES DE FLUX MIGRATOIRES

Dans cette annexe, nous présentons d'une façon détaillée comment ont été établies les matrices des flux migratoires pour la période 1969-1973, une matrice étant un tableau croisé présentant tous les déplacements à partir des origines (rangées) vers les destinations (colonnes). Elles représentent les migrations, et non pas les migrants, d'une région à une autre: un individu ayant connu plusieurs migrations durant cette période est donc présent plusieurs fois dans les matrices. En effet, le questionnaire biographique (RP2) nous permet de comptabiliser les événements migratoires, ce qui implique que nous ne perdons pas de vue les migrations multiples ou les migrations de retour d'un même individu.

L'échantillon total de l'enquête est d'environ 110 000 individus. Ayant obtenu les résultats partiels du recensement voltaïque de 1975, il nous est possible d'extrapoler à partir de nos données et de présenter des matrices comme si la population de chaque région au moment de l'enquête était celle de décembre 1975. C'est cependant le nombre d'observations non-extrapolées qui justifie la validité statistique de chaque case d'une matrice.

Pour cette raison, nous avons limité nos groupes d'âges aux suivants: 5-14 ans, 15-29 ans, 30-44 ans et 45 ans et plus au moment de l'enquête. Ce dernier groupe d'âges ne peut être plus raffiné à cause de peu de migrations enregistrées par les gens les plus âgés. Avec une classification par sexe, nous aurons donc huit matrices détaillées (4 groupes d'âges x 2 sexes) en plus de la matrice générale pour toute la population réunie.

Malgré un échantillon de 110 000 personnes au départ, nous sommes obligés également de limiter nos catégories géographiques pour

l'établissement des origines et des destinations de la matrice. Quatre de nos préoccupations majeures avaient des implications directes sur cette division:

1. l'étranger comme origine et, surtout, destination;
2. l'importance des mouvements vers les terres agricoles de l'ouest du pays;
3. le rôle des centres urbains voltaïques;
4. le comportement distinctif du pays Mossi.

Certes, beaucoup d'autres intérêts militaient aussi pour une subdivision aussi poussée que possible.

La répartition la plus élémentaire donne trois catégories: la zone urbaine, la zone rurale et l'étranger. Par zone urbaine, nous entendons les onze villes enquêtées alors que la zone rurale englobe tout le reste du pays, y compris certains centres urbains secondaires. Chaque matrice présente ces trois grandes zones en plus de leurs subdivisions de façon à ce qu'une "case non-significative"<sup>1</sup> puisse faire partie d'une région plus vaste qui le soit.

Cette deuxième classification plus détaillée nous permet d'obtenir pour la zone urbaine: Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, les autres villes mossi (i.e. Ouahigouya, Koupéla, Kaya et Koudougou) et les autres villes (i.e. Dori, Fada N'Gourma, Gaoua, Banfora et Dédougou). Quant à la zone rurale, nous avons distingué la zone rurale mossi et la zone rurale de l'ouest. La zone rurale de l'ouest comprend en fait toute la partie du pays située à l'ouest du pays Mossi.<sup>2</sup> Pour l'étranger, nous avons spécifié

---

<sup>1</sup>Nous entendons par "case non-significative" toute case présentant moins de 30 observations avant l'extrapolation.

<sup>2</sup>Il nous est impossible de présenter une "zone rurale est" à cause de sa très faible population et des données statistiquement non-significatives que l'échantillonnage nous donne pour cette région; contrairement aux autres grandes régions, la zone rurale n'a donc pas des subdivisions exhaustives; c'est pour cette raison que, sur chaque matrice, la zone rurale représente plus que la somme des deux subdivisions indiquées.

la Côte d'Ivoire, le Ghana et "autre étranger". Une telle subdivision nous a permis d'obtenir des valeurs significatives pour la grande majorité des cases dans chacune des neuf matrices.

Pour classer à l'intérieur de ces matrices tous les déplacements effectués entre 1969 et 1973 par les survivants âgés de 5 ans et plus, il nous faudra effectuer certains ajustements. Déjà, un premier ajustement sera nécessaire afin de rectifier les codes non-valides attribués à des lieux de résidence suite à des erreurs de codification ou de perforation. Deux autres ajustements des matrices seront nécessaires pour tenir compte des résidents absents et des émigrés partis pour l'étranger.

#### I - CODES NON-VALIDES

Certaines erreurs se sont glissées dans la codification ou la perforation et il est apparu un certain nombre de codes auxquels ne correspond aucune région. Ainsi, pour la matrice générale, nous avons trouvé pour 712 854 migrations (i.e. 13 964 non-pondérées):

18 033 origines impossibles<sup>1</sup> (259 non-pondérées)

20 653 destinations impossibles (355 non-pondérées)

et 658 migrations (12 non-pondérées) où à la fois l'origine et la destination étaient impossibles. De plus, nous avons 670 déplacements Ouagadougou-Ouagadougou (31 non-pondérés) et 3 814 (60 non-pondérés) déplacements Bobo-Dioulasso-Bobo-Dioulasso alors que de tels mouvements sont par définition exclus.

Dans les cas où la destination est inconnue, nous les redistribuons selon le pourcentage que représente chaque destination possible. Les origines inconnues sont évidemment redistribuées selon la même logique.

---

<sup>1</sup>i.e. 18 033 déplacements pour lesquels le code ne correspond à aucune région, ceci étant dû à des erreurs de codification ou de perforation.

Pour les déplacements dont nous ignorions et l'origine et la destination, nous les avons distribués selon le pourcentage que représentait chaque origine par rapport à l'ensemble. Ils se sont donc ajoutés aux 20 653 destinations inconnues.

Pour les déplacements ayant à la fois comme origine et comme destination les villes de Ouagadougou ou de Bobo-Dioulasso, nous avons fait l'hypothèse que la moitié des erreurs portait sur la destination et l'autre moitié sur l'origine; ils ont donc rejoint les cas similaires (par exemple: origine Ouagadougou et destination inconnue).

Nous arrivons ainsi à des matrices où chaque déplacement a une origine et une destination valide. Nous avons donc distribué les codes non-valides selon l'hypothèse que l'erreur n'était pas systématique. Les ajustements ont été effectués sur les nombres extrapolés. De plus, les déplacements qui ont à la fois une origine et une destination étrangère, et qui par conséquent ne nous intéressent pas<sup>1</sup>, n'ont été enlevés des matrices qu'une fois les ajustements terminés de façon à ce qu'ils reçoivent leur juste part des codes non-valides.

## II - AJUSTEMENT POUR LES RESIDENTS ABSENTS

Les matrices ajustées que nous avons maintenant ne représentent que les déplacements effectués par les résidents présents âgés de 5 ans et plus au moment de l'enquête. Comme nous l'avons dit précédemment, ces matrices ne tiennent pas compte des déplacements effectués par les individus absents au moment de l'enquête. Si nous n'avons pas les migrations que ces individus ont connues, nous sommes par contre en mesure de déterminer si ces individus ont migré durant les cinq dernières années. Si nous savons qu'ils ont migré, nous ignorons cependant le nombre et la direction de ces migrations.

---

<sup>1</sup>Notre échantillon n'est certes pas représentatif pour ce type de migration.

Nous pouvons calculer un rapport entre le nombre de résidents absents dont la durée de résidence au lieu de l'enquête est inférieure à 5 ans et le nombre de résidents présents dont la durée est également moins de 5 ans. En multipliant chaque matrice par un plus ce rapport, nous obtenons les migrations effectuées par les résidents présents et absents, si la probabilité de migrer durant la période est la même pour ces deux types de résidents. Pour que cette hypothèse soit justifiée, il faudrait que le temps moyen pendant lequel les résidents présents et les résidents absents n'ont pas déménagé (i.e. leur durée de résidence habituelle au lieu d'enquête) ne soit pas significativement différent. Or tel n'est pas toujours le cas. En effet, en comparant les durées moyennes (pour ceux dont la durée de résidence est inférieure à 5 ans), nous obtenons en zone urbaine 1,95 années pour les résidents présents contre 2,21 pour les absents et en zone rurale 2,03 pour les présents contre 2,23 pour les absents. Ainsi, comme les absents ont une durée de résidence plus longue que les résidents présents, ils auraient (très probablement) connu moins de migrations. En leur donnant la même probabilité de migrer, notre méthode sur-estime un peu la migration. Il faut voir que cet ajustement implique un ajustement de 8% vers le haut de la matrice générale.

Ces indices d'ajustement ont été calculées de la façon suivante. En identifiant RP' et RA' les résidents présents et les résidents absents dont la durée de résidence au lieu d'enquête est inférieure à 5 ans, nous avons la formule suivante:

$$1 + \frac{RA'}{RP'}$$

Comme les données étaient regroupées en deux séries de bandes magnétiques, une pour la zone urbaine et une autre pour la zone rurale, nous obtenions ainsi deux rapports selon le lieu d'enquête. Ainsi, pour la matrice générale:

$$\frac{3\ 413}{68\ 905} \text{ en zone urbaine et } \frac{34\ 273}{417\ 024} \text{ en zone rurale.}$$

De plus, plusieurs individus avaient comme réponse à la durée de résidence "inconnue" ou "indéterminée". Nous avons dû leur appliquer le

rapport: durée de résidence connue et inférieure à 5 ans sur durée de résidence connue et supérieure ou égale à 5 ans. Avec ceci, nous avons obtenu 1 791 RA' et 2 899 RP'. Alors:

$$1 + \frac{RA'}{RP'} = 1 + \frac{3\ 413 + 34\ 273 + 1\ 791}{68\ 905 + 417\ 024 + 2\ 899} = 1,08076$$

Nous avons obtenu ainsi la série des indices suivants:

Hommes:

5-14 ans :	1,07563
15-29 ans :	1,08084
30-44 ans :	1,10588
45 ans + :	1,09439
Ensemble :	1,08669

Femmes:

5-14 ans :	1,08434
15-29 ans :	1,07192
30-44 ans :	1,07176
45 ans + :	1,06922
Ensemble :	1,07461

Matrice générale : 1,08076

### III- AJUSTEMENT POUR LES EMIGRES

Un dernier ajout de migrations à nos matrices est nécessaire: celui des individus partis pour l'étranger entre 1969 et 1973 et qui ne sont pas revenus au pays entre ce départ et le moment de l'enquête. Ce déplacement nous a été fourni par une tierce personne, le chef de ménage, et comme nous n'avons aucune information nous permettant de savoir si l'individu en question a connu d'autres migrations entre 1969 et le moment de son départ, nous devons supposer qu'il s'agit là de la seule migration durant la période. Ceci nous amène donc à sous-estimer la migration entre 1969 et 1973, comme certains de ces émigrés auraient pu faire d'autres déplacements entre le début de 1969 et le moment de leur départ de la Haute-Volta. En plus, nous avons perdu les migrations effectuées par les ménages complets qui ont quitté la Haute-Volta pour l'étranger puisqu'elles n'avaient aucun répondant sur place; d'autres études nous laissent croire que ce phénomène est assez exceptionnel, la migration internationale impliquant rarement tous les membres d'un ménage.

ANNEXE 2  
TAUX DE MIGRATION

Si les matrices nous donnent les nombres absolus de déplacements d'une région à une autre, seul un taux de migration peut témoigner de l'intensité du phénomène pour la population concernée, et permettre la comparaison de deux ou plusieurs populations. Les taux nous permettront de comparer les différentes sous-populations selon les régions, le sexe ou l'âge. Par contre, l'absence de données sur la mortalité et la migration différentielle des survivants et des décédés nous empêchent de comparer les migrations annuelles.

I - CHOIX DU DENOMINATEUR

Contrairement à l'étude de la fécondité ou de la mortalité, celle de la migration n'a pas encore su faire l'unanimité autour de ses indices. Ainsi, pour les taux de migration, non seulement les numérateurs mais aussi, et peut-être surtout, les dénominateurs ont été calculés de façon très différente. Le taux a ainsi été choisi surtout selon les données disponibles. Il n'en demeure pas moins que les auteurs ont estimé que le meilleur indice serait celui où le dénominateur tiendrait compte des entrées et des sorties d'une région de façon à établir le plus clairement possible la population soumise au risque de connaître l'événement, i.e. d'immigrer ou d'émigrer.

Ainsi, les populations de début, de milieu ou de fin de période, dans notre cas, ne posent pas seulement des difficultés de compilation (puisque la population à la fin de la période 1969-1973 ne correspond pas à la population au moment de l'enquête) mais en plus, elles ne savent pas rendre parfaitement compte de la population soumise au risque puisque celle-ci peut continuellement augmenter ou diminuer selon les entrées ou les sorties. Ce problème est d'autant plus important que nous étudions des sous-populations précises. Ainsi, à titre d'exemple, la population masculine de 15-29 ans de Ouagadougou s'accroît, entre 1969 et 1973, de

quelques 5 749 individus alors que la population moyenne est de 19 953. Un taux, pour ce groupe d'âge à Ouagadougou, basé sur la population de début ou de fin de période, serait beaucoup trop influencé par une telle variation par rapport à un taux de la zone rurale où le changement de la population est moins rapide dans une période de 5 ans.

Une population de milieu de période semblerait alors plus indiquée. En fait, dans les analyses de la migration, on analyse la plupart du temps la probabilité de migrer entre le temps "t" et le temps "t+a" où la migration est alors définie comme une résidence en "t+a" différente de celle en "t". L'événement (la migration) est alors non-renouvelable puisqu'il ne peut se produire qu'une fois entre "t" et "t+a": l'événement est plutôt assimilé à l'individu. A ce moment, la population de milieu de période donne une bonne idée de la population soumise au risque. Cependant, avec notre enquête, le problème est différent puisque l'événement renouvelable est observé. Nous nous intéressons autant aux résidences de début et de fin de période qu'aux résidences intermédiaires. Une population de milieu de période basée sur une moyenne arithmétique des populations de début et de fin de période ne tiendrait pas compte de ces résidences intermédiaires.

Il serait donc à notre avis nettement préférable de calculer et de cumuler les durées de résidences entre 1969 et 1973 dans chacune des régions pour toute la population qui y a séjourné. Notre population moyenne se définira donc comme le cinquième des "années vécues" en une région par la population migrante et non-migrante entre 1969 et 1973.

## II - CALCUL DU DENOMINATEUR

Plusieurs étapes sont impliquées pour le calcul des "années vécues". Comme les durées de résidence furent exprimées en terme d'années pour les durées de plus d'un an, nous prendrons celles-ci comme étant des valeurs moyennes, i.e. "3 ans", par exemple, représentent une durée comprise entre  $2\frac{1}{2}$  années et  $3\frac{1}{2}$  années. Par contre, pour les durées de "moins d'un an", nous faisons l'hypothèse qu'elles représentent des

séjours de  $\frac{1}{2}$  année. De plus, nous ferons l'hypothèse que les déplacements ont lieu en moyenne au milieu de l'année.

Nous pouvons alors donner 5 années vécues pour chaque personne qui n'a pas migré entre 1969 et 1973, de même que pour chaque émigré partir pour l'étranger après 1973 vu que nous avons décidé qu'il s'agissait là de leur seule migration. Pour les résidents absents aussi, dont la durée de résidence au lieu d'enquête est supérieure ou égale à cinq ans, nous donnons cinq années au lieu d'enquête.

Ensuite, nous calculons pour chacun des déplacements, impliquant une durée de résidence totalement ou partiellement comprise entre 1969 et 1973, la durée qui est effectivement comprise dans cette période. De plus, comme nous avons multiplié les matrices par certains indices pour tenir compte des migrations des résidents absents, nous devons à nouveau multiplier le total obtenu par ces mêmes indices pour tenir compte des résidents absents<sup>1</sup>.

Pour les émigrés partis pour l'étranger durant la période, nous avons donné au lieu de départ la durée écoulée entre le début de 1969 et le milieu de l'année de départ.

Le Tableau 2-1 nous donne le nombre total d'années vécues dans chaque région par la population migrante et non-migrante divisé par cinq ou, en d'autres mots, la population moyenne de chaque région pour la période 1969-73.

### III- TAUX

Pour ce qui du numérateur des taux, il nous est donné directement par les matrices (voir chapitre II). Pour chaque région et chaque sous-population, nous pouvons donc obtenir des taux d'immigration et d'émigration définis comme étant le rapport des entrées ou des sorties d'une région aux années vécues dans cette région par la population migrante et

---

<sup>1</sup>Dont la durée de séjour est inférieure à cinq ans.

Tableau 2-1

Population moyenne de la Haute-Volta et de ses régions pour la période

1969-1973.

	Total	Hommes	Femmes	âges
Haute-Volta	4 697 658	811 727	735 535	5-14
		679 419	672 921	15-29
		382 420	476 925	30-44
		467 536	471 718	45 et plus
		2 340 870	2 357 008	Ensemble
Zone Urbaine	315 015	58 479	56 582	5-14
		44 350	49 871	15-29
		30 572	32 275	30-44
		22 358	20 500	45 +
		155 775	159 202	Ensemble
Ouagadougou	125 772	22 057	21 760	5-14
		19 953	21 078	15-29
		14 789	12 523	30-44
		7 341	6 258	45 +
		64 146	61 608	Ensemble
Bobo-Dioulasso	84 109	16 321	15 499	5-14
		10 374	13 075	15-29
		7 785	8 958	30-44
		7 397	4 706	45 +
		41 874	42 235	Ensemble
Autres villes mossi	69 872	13 705	13 012	5-14
		9 218	10 494	15-29
		5 101	7 075	30-44
		4 863	6 382	45 +
		32 896	36 960	Ensemble
Autres villes	35 262	6 397	6 311	5-14
		4 805	5 224	15-29
		2 897	3 718	30-44
		2 757	3 154	45 +
		16 859	18 400	Ensemble
Zone Rurale	4 382 642	753 247	678 953	5-14
		635 069	623 050	15-29
		351 848	444 550	30-44
		445 178	451 218	45 +
		2 185 095	2 197 805	Ensemble
Zone Rurale Mossi	2 184 294	384 646	350 578	5-14
		307 785	313 665	15-29
		163 347	226 284	30-44
		224 210	213 925	45 +
		1 079 872	1 104 460	Ensemble
Zone Rurale Ouest	1 775 772	294 760	271 121	5-14
		262 632	245 362	15-29
		148 175	175 296	30-44
		177 033	201 290	45 +
		862 476	892 068	Ensemble

\* N.B. Population moyenne âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête.

non-migrante, c'est-à-dire cinq fois la population moyenne. Il n'est pas évidemment pas question de calculer des taux de migration pour l'étranger car le dénominateur impliquerait alors la population mondiale moins celle de la Haute-Volta. (Les Tableaux III-1 et III-2 au chapitre III donnent les taux d'immigration et d'émigration pour toute la population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête, les deux sexes réunis.)

La division régionale que nous avons adoptée pour les matrices pose un problème pour les taux. Nous avons défini les taux comme étant le rapport du nombre de déplacements d'une région X vers une région Y aux années vécues en X par sa population migrante et non-migrante. Ainsi, le taux d'émigration de Ouagadougou vers Bobo-Dioulasso est:

$$\frac{\text{sorties de Ouagadougou vers Bobo-Dioulasso}}{\text{années vécues à Ouagadougou}}$$

Ici, donc, le dénominateur tient compte de tous les gens qui peuvent théoriquement partir de Ouagadougou vers Bobo-Dioulasso.

Cependant, si nous regardons les régions et les sous-régions qu'elles englobent, le taux d'émigration de la zone urbaine vers Bobo-Dioulasso, par exemple, le taux devrait être le suivant:

$$\frac{\text{sorties de la zone urbaine vers Bobo-Dioulasso}}{\text{années vécues en zone urbaine - celles de Bobo-Dioulasso}}$$

Le dénominateur devrait donc exclure les années vécues à Bobo-Dioulasso puisqu'il était impossible à ces gens de faire une telle migration. Si un tel dénominateur est possible pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, il est impensable pour les autres zones (i.e. autres villes mossi et autres villes). Ainsi, si les migrations à l'intérieur de la zone "autres villes" sont possibles, il est par contre impossible de déterminer un dénominateur qui comprendrait certaines fois seulement la population d'une de ces villes.

Ainsi, nous devons accepter une légère erreur voulant que le dénominateur de certains taux comprend une population qui ne court donc pas

"le risque" de migrer, et donc d'être comptabilisée dans le numérateur.

#### IV - EFFETS DE LA MORTALITE SUR LES TAUX

Nous avons calculé des matrices et des taux de migration pour une population survivante à la fin de la période; nous avons donc fait abstraction de la mortalité. Nous avons également dit que notre indice aurait une valeur probabiliste dans la mesure où notre population survivante représente la population totale de la période; par population totale, nous entendons la population survivante plus la population décédée.

La formule idéale pour un indice à valeur probabiliste serait, pour une région "r":

$$I^r = \frac{d^s + d^e + d^i + d^D}{p^s + k^e p^e + k^i p^i + ,5P^D}$$

où:

- $p^s$  = population survivante ayant résidé en "r" durant toute la période;
- $p^e$  = population ayant résidé en "r" au cours de la période mais résidant ailleurs au moment de l'enquête;
- $p^i$  = population résidant en "r" à l'enquête mais dont la durée de résidence en "r" est inférieure à toute la période;
- $d^s, d^e$  et  $d^i$  = déplacements ayant "r" comme origine et/ou destination et effectués respectivement par  $p^s, p^e$  et  $p^i$ ;
- $P^D$  = population ayant résidé "r" mais décédée avant la fin de la période;
- $d^D$  = déplacements impliquant "r" effectués par  $P^D$ .
- $k^e$  et  $k^i$  = % de la période passé en "r" par  $p^e$  et  $p^i$ .

En supposant la mortalité stable dans le temps, la population décédée a été soumise au risque de migrer durant la moitié de la période d'où  $P^D/2$  au dénominateur.

Comme nous ignorons, pour notre enquête, les valeurs que prennent  $d^D$  et  $P^D$ , nous avons calculé:

$$a^r = \frac{d^s + d^e + d^i}{p^s + k^e p^e + k^i p^i}$$

et nous voulons savoir dans quelle mesure  $a^r$  est une bonne approximation de  $I^r$ .

Ceci peut se justifier si:

d'abord aux jeunes âges  $P^D/2$  est faible et donc  $d^D$  aussi; en ajoutant ces deux faibles composantes au dénominateur et au numérateur, notre taux global et notre taux pour les 5-14 ans ne devrait pas être trop influencé;

et de plus, aux âges avancés,  $P^D/2$  représente un nombre important et non seulement  $d^D$  mais tout le numérateur au complet est faible; notre taux sur-estime alors la migration mais comme il s'agit d'un taux faible, même une valeur sensiblement importante pour ce taux pourrait ne pas affecter gravement notre taux global. Ainsi, par exemple, si le taux baissait de 3% à 1,5% une chute de 50% du taux des individus les plus âgés pourrait ne pas influencer gravement le taux global vu la faible importance relative de ce groupe d'âge.

Il nous est possible de vérifier ceci en faisant des hypothèses sur la migration "différentielle". Grâce aux tables-type de mortalité, nous pouvons estimer une mortalité "possible" pour la Haute-Volta. Que ce niveau de mortalité ne soit qu'une approximation de celle qui a prévalu pour la période 1969-73 importe peu puisque seul l'effet d'une mortalité, même imprécise, sur nos taux compte. Nous poserons alors deux hypothèses sur la migration de ces "décédés". Une première hypothèse, "forte", donne aux décédés une probabilité de migrer de 50% supérieure à celle des survivants; la deuxième, "faible", ne leur attribuera que 50% de la probabilité des survivants. Nous limiterons cette étude à la seule population globale de la Haute-Volta et non celle de ses régions et nous verrons les effets sur les seuls taux d'émigration vers l'ensemble des destinations.

Nous avons retenu parmi les tables-type de Coale et Denemy celle du modèle sud de niveau neuf<sup>1</sup> qui accorde une espérance de vie de 40 ans aux femmes et de 38,5 ans aux hommes.

Notre taux a été calculé pour la population survivante à la fin de la période et répartie en quatre groupes d'âges: 5-14 ans, 15-29 ans, 30-44 ans et 45 ans et plus. Ces individus avaient donc tous 5 ans de moins en 1969 et il faut alors calculer la probabilité de survie de 0-9 ans jusqu'à 5-14 ans, de 10-25 ans à 15-29 ans ... etc. Ces valeurs sont fournies par la table et nous en présentons les résultats dans le Tableau 2-2.

Tableau 2-2  
Probabilités de survie quinquennales  
pour certains groupes d'âges

Groupes d'âges	Formule	Hommes	Femmes
5-14 ans	$\frac{T(5) - T(15)}{T(0) - T(10)}$	92,76%	92,49%
15-29 ans	$\frac{T(15) - T(30)}{T(10) - T(25)}$	96,67%	96,67%
30-44 ans	$\frac{T(30) - T(45)}{T(25) - T(40)}$	95,27%	95,50%
45 ans et plus	$\frac{T(45)}{T(40)}$	81,40%	82,51%

Nous pouvons alors obtenir la population au début de la période (i.e. incluant les décès survenus entre 1969 et 1973) en divisant la population survivante par la probabilité de survie. Nous obtenons alors l'information du Tableau 2-3.

<sup>1</sup>COALE, Ainsley J. et DENEMY, Paul: Regional Model Life Tables and Stable Population, Princeton University Press, New-Jersey, U.S.A., 1966, p.664.

Tableau 2-3  
 Estimation de la population vivante en 1969  
 et des décès entre 1969 et 1974

Ages en 1969	Population		Décès entre '69 et '74	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0- 9 ans	875 083	795 259	63 356	60 724
10-24 ans	702 823	696 101	23 404	23 180
25-39 ans	401 407	499 398	18 987	22 473
40 ans et plus	574 369	571 710	106 833	99 992
Total	2 553 682	2 562 468	212 580	206 369

Nous faisons deux hypothèses pour obtenir les migrations de ces décédés:

Hypothèse forte: les décédés connaissent 50% de plus de migrations que les survivants. Ceci veut dire que sur toute la période, les décédés auraient connu 1,5 fois le taux de migration des survivants. Comme nous pouvons dire qu'ils meurent en moyenne au milieu de la période, ils n'auront le temps de connaître que 0,75 fois ce taux. En recalculant nos taux, nous devons donc ajouter 0,75 fois le taux des survivants multiplié par le nombre des décédés au numérateur et au dénominateur nous ajoutons la moitié des décédés (i.e. chaque décédé courant la moitié du risque, ou étant soumis au risque la moitié du temps).

Hypothèse faible: la moitié des décédés s'ajoutent encore au dénominateur tandis qu'au numérateur, nous ajoutons un nombre de migrations égal à 0,25 fois le taux des survivants multiplié par la population décédée. Nous avons alors le Tableau 2-4.

Tableau 2-4

Taux d'émigration pour la population totale selon  
deux hypothèses et pour les survivants (en pour mille)

Ages en 1973	Taux: hypothèse forte	Taux des survivants	Taux: hypothèse faible	Ecart
<u>Hommes</u>				
5-14 ans	48,13	47,24	46,35	± 1,9%
15-29 ans	322,63	319,92	317,21	± 0,8%
30-44 ans	265,17	261,99	258,82	± 1,2%
45 ans et plus	43,93	41,79	39,64	± 5,1%
<u>Femmes</u>				
5-14 ans	51,40	50,40	49,40	± 2,0%
15-29 ans	155,16	153,86	152,56	± 0,8%
30-44 ans	53,54	52,93	52,32	± 1,2%
45 ans et plus	18,12	17,29	16,46	± 4,8%

L'écart entre l'hypothèse forte ou faible et la situation des survivants reste le même pour les deux hypothèses, seul le signe change. Il varie de ± 0,8% pour les 15-29 ans des deux sexes à ± 5,1% pour les hommes de 45 ans et plus. Seuls ceux de 45 ans et plus de chaque sexe ont un écart de plus de 2%. Ainsi, l'introduction de la mortalité, en autant que la migration des décédés se situe entre nos deux hypothèses, semble influencer nos taux d'une façon un peu importante pour les seuls groupes de 45 ans et plus alors que pour les autres, l'influence se limite à une variation négligeable pour les 15-29 ans et les 30-44 ans. En général, nos taux calculés pour la population survivante semble donner une bonne approximation de ceux qu'a effectivement connus la population totale entre 1969 et 1973.

Voyons maintenant l'effet sur le taux global. En appliquant aux décédés de tous âges un taux basé sur le taux global, i.e. le taux de tous âges survivants, tout comme nous avons fait pour chacun des groupes d'âges, nous obtenons alors 119,04 pour l'hypothèse forte et 114,06 pour l'hypothèse faible comparativement au 116,55 des survivants pour un écart de  $\pm 2,1\%$ .

Il faut voir cependant que notre façon d'introduire la mortalité est erronée. En effet, nous avons introduit la population décédée dans un groupe d'âges en lui donnant une probabilité de migrer basée sur celle de l'ensemble des survivants du même groupe d'âges. En prenant le cas des 45 ans et plus comme exemple, les décédés que nous avons introduit étaient probablement plus âgés que la moyenne des survivants de ce groupe et nous aurions dû leur donner la même probabilité de migrer que les survivants de même âge et non pas un peu plus jeune comme nous avons fait. Ce biais particulièrement important pour les 45 ans et plus l'est sûrement moins pour les autres groupes d'âges à l'intérieur desquels la variation annuelle de la mortalité est plus restreinte. Pour ce qui est du biais introduit au niveau du taux global, il peut être détourné dans une certaine mesure.

En effet, au lieu d'ajouter les décédés de tous âges et de baser leur probabilité de migrer sur celle de la population de tout âge, nous pouvons reconstituer le taux global à partir des taux par âges. On sait que le taux global n'est ni plus ni moins que la moyenne des taux par âges pondérée par l'importance relative de chaque groupe par rapport à l'ensemble de la population. Ainsi, le taux global ("T") est défini par la formule:

$$T = \sum_{x=0}^w p_x t_x$$

où "w" est l'âge maximum,  $p_x$  la proportion que représente la population d'âge x et  $t_x$  est le taux à l'âge x.

Nous pourrions alors calculer T' qui représente le taux global de la population totale (i.e. survivants et décédés) à partir de nos hypothèses

mais cette fois-ci en accordant aux décédés une probabilité de migrer basée sur celle des survivants du groupe d'âges fournissant ces décès. Ce qui différenciera  $T$  de  $T'$  ne sera pas seulement  $t_x$  mais également, et peut-être surtout,  $p'_x$ . Ce  $p'_x$  ne doit pas être calculé pour la population du début de la période (i.e. survivants plus décédés) mais plutôt sur la population moyenne entre les survivants et la population totale puisque les décédés ne sont soumis au risque que pour la moitié de cette période.

En calculant  $T$  selon la formule, nous obtenons 116,90, ce qui diffère un peu du 116,55 antérieur à cause des arrondissements successifs (notamment dans la matrice générale qui diffère de la somme des matrices par sexes et âges). Nous devons donc comparer  $T'$  à 116,90.

Le calcul de  $T'$  selon cette formule nous donne alors des résultats nettement différents de ceux obtenus plus tôt. Maintenant, l'hypothèse forte nous donne 116,39 pour un écart de -0,5% alors que l'hypothèse faible nous donne 113,39 pour un écart de -3,5%. Ainsi, le taux de la population survivante sur-estime dans les deux hypothèses celui de la population totale. Cet écart toujours négatif est dû au fait que les décédés dont nous voulons tenir compte font partie principalement des groupes d'âges élevés et qu'à ces âges, la probabilité de migrer est faible. Si nous voulons que notre taux global soit un bon estimateur de celui de toute la population, il faudrait que les décédés aient connu une probabilité de migrer plus forte que celles des survivants.

Même si la variation que nous avons trouvée n'est pas énorme (-3,5% au maximum), il faut bien remarquer que nous avons utilisé nos groupes d'âges qui ont le défaut d'être très vastes. Si la mortalité par âge varie peu dans le cas de 15-29 ans et des 30-44 ans, tel n'est pas le pour les 5-14 ans (0-9 ans au début de la période) et encore moins pour les 45 ans et plus. Nous avons réussi à donner aux décédés une probabilité de migrer selon le groupe d'âges auxquels ils appartiennent mais il est donc justifié de se demander si une plus grande spécification des âges n'aurait pas amené des écarts négatifs encore plus grands.

De plus, nous pouvons admettre que l'écart trouvé précédemment pour les 45 ans et plus n'a presque aucune signification puisqu'il doit être probablement plus important et négatif, à moins que les décédés aient réellement une probabilité de migrer bien supérieure aux survivants.

Nous pouvons conclure que nos taux par groupes d'âges nous fournissent une approximation fort valable des taux de toute la population même s'ils ont été établis à partir des seuls survivants pour tout au moins les âges auxquels la migration est très importante, c'est-à-dire pour les groupes 15-29 ans et 30-44 ans. Pour le groupe 5-14 ans, à cause de la variation annuelle de la mortalité, les taux sont probablement assez près de la réalité mais nous devons être prudents quant à leur interprétation. Pour les 45 ans et plus, le taux des survivants donne une idée générale du taux de la population des survivants et des décédés.

Pour le taux global, celui-ci présente sans doute une légère sur-estimation. Celle-ci serait faible si les décédés migrent plus que les survivants mais elle pourrait être un peu plus grande dans le cas contraire. Nos taux représentent donc l'intensité de la migration pour la population survivante au moment de l'enquête et leur extension à la population totale (surtout pour prédire des migrations futures) doit être faite avec une certaine prudence.

